

# 20

# RAPPORT *annuel*



# 22



**AQEI**

Association Québécoise  
des Entrepreneurs en  
Infrastructure

**RECONNUE**  
RBQ • CMMTQ • CMEQ

Organisme  
dispensateur



### **Mission**

Représenter les intérêts communs des membres auprès des instances et des intervenants liés aux infrastructures municipales, tout en les accompagnant dans une industrie en constante évolution.

### **Vision**

Devenir l'association de référence à travers le Québec en travaux d'infrastructure.

### **Objectifs stratégiques 2019-2022**

- Réorganiser la structure interne de l'AQEI afin de dégager de la capacité organisationnelle
- Structurer les relations avec les parties prenantes afin d'optimiser le processus décisionnel
- Développer des initiatives permettant le développement d'affaires à travers le Québec
- Aligner l'offre de services avec les nouveaux besoins exprimés par les membres
- Développer des initiatives permettant la création de nouvelles sources de revenus pour l'association

# Table des *matières*

## L'ASSOCIATION

Mot du président	04
Mot de la directrice générale	05
Répartition des membres	06
Organigramme	07
Permanence	08
Services offerts	10

## GOVERNANCE

Comité exécutif	12
Conseil d'administration	13

## FAITS MARQUANTS 2022

## QUESTIONNAIRE ÉLECTORAL 2022

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023 - 2026

## COALITION CONTRE LES RETARDS DE PAIEMENT DANS LA CONSTRUCTION

## ACCÈS MARCHÉS PUBLICS

## FORUM SUR LES INITIATIVES STRATÉGIQUES POUR L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION (FISIC)

## COMITÉS

Mandats des comités	30
Comité d'Audit	32
Comité Génie Civil	34
Comité Signalisation	52
Comité Sécurité - Comité Santé et Sécurité au Travail	58
Comité Santé et Sécurité au Travail	62
Comité Formation	68
Comité Communications et Marketing	78
ÉTATS FINANCIERS 2022	90





## Mot du *Président*

Chers membres, lectrices et lecteurs de notre rapport annuel,

Je me sens choyé de la tribune qui m'est offerte pour vous écrire ces quelques lignes. Voilà un an déjà que je suis président du Conseil d'administration de l'AQEI et chaque semaine me fait découvrir une nouvelle facette de notre superbe association : soit un nouveau membre, soit un organisme ou encore la merveilleuse équipe de la permanence. Sous la gouverne de notre épatante directrice générale Caroline, cette équipe est à pied d'œuvre et travaille sans relâche dans une foule de sujets chauds et d'actualité.

En ce sens, les membres peuvent compter sur une voix forte et compétente qui les représente auprès des donateurs d'ouvrages, organismes et autres acteurs décideurs du secteur des infrastructures. Pour ceux qui l'ignorent, notre association compte maintenant près de 190 membres qui totalisent un chiffre d'affaires d'environ 3,6 milliards de dollars en 2022. C'est énorme et cela donne un poids économique enviable !

Le Rapport annuel AQEI 2022 renferme le résumé de tous les efforts déployés par l'AQEI dans les différents dossiers en cours. Plusieurs comités et sous-comités formés, par nos membres, effectuent un travail exceptionnel, que ce soit au niveau santé et sécurité, signalisation, formation, audit, événements ou du génie civil propre. Je remercie personnellement tous ces membres qui s'impliquent et qui consacrent de leur temps, le tout au bénéfice de tous les membres. Le don de leur temps est très noble à mes yeux car ce temps, si éphémère, est une ressource très précieuse.

En terminant, je vous invite à garder l'œil ouvert sur le virage numérique. Nous en entendrons grandement parler en 2023, notamment en lien avec la Feuille de route gouvernementale BIM déployée en mars 2022 par le gouvernement. Le milieu du génie civil est directement ciblé par ces objectifs à atteindre. Ensemble, soyons prêts, formés et équipés pour faire face à ces nouvelles technologies.

Gardons l'esprit ouvert face aux nouveautés du marché et de surcroît, n'hésitons pas à être des visionnaires dans nos actions et nos méthodes de travail. Le Québec est depuis des décennies un pionnier mondial dans bien des secteurs d'activités économiques. Continuons à oser et soyons à l'avant-garde. Je suis d'autant plus convaincu que cette ouverture et volonté de changement seront plus que bénéfiques dans les prochaines années, face à nos défis !

Merci à tous et longue vie à l'AQEI et à ses membres !!

**Frédéric Cliche**

Président du Conseil d'administration de l'AQEI



## Mot de la *Directrice générale*

Une année de passion et de contribution !

Tout au cours de l'année 2022, tous les comités ont repris leur rythme de croisière qui avait été quelque peu ralenti par les deux dernières années de pandémie. En prenant connaissance de ce Rapport annuel, vous serez à même de le constater.

2022 aura été, pour moi, l'année du Projet de loi 12 ! Ce projet de loi restera longtemps gravé dans ma mémoire professionnelle car, avec toutes les représentations que nous avons réalisées au cours des dix dernières années, nous aurons finalement réussi à modifier en profondeur le droit des contrats publics au Québec. En effet, le PL12 est venu intégrer les paramètres du calendrier de paiement et de l'intervenant expert dans la *Loi sur les contrats des organismes publics*. J'ai hâte que vous l'observiez dans tous les appels d'offres publics du Québec et que vous puissiez bénéficier de ses bienfaits.

Quand on devient avocate, on pense qu'on plaidera toute notre vie professionnelle, mais il est également possible d'exercer le droit autrement, de travailler en amont et D'ÉCRIRE le droit. C'est ce grand bonheur professionnel que j'ai vécu en 2022. Je suis très fière de tout le travail accompli avec mes collègues de la *Coalition contre les retards de paiement*. Un peu à la manière des entrepreneurs, nous avons finalisé notre chantier.

2022 aura également été l'année de l'entrée en vigueur du Projet de loi 59 qui est venu changer bien des façons de faire en santé et sécurité sur les chantiers de construction québécois. Moultes rencontres ont eu lieu avec la CNESST, les syndicats et plusieurs associations patronales (dont l'AQEI) pour faire en sorte que l'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions se fassent le plus équitablement possible pour toutes les parties. Je vous invite à lire les pages du C-SST de l'AQEI qui a mis l'épaule à la roue dans ce dossier.

Bien qu'à la deuxième partie de 2022, les prix des matériaux et carburant se soient quelque peu stabilisés, il n'en demeure pas moins que l'effet de la flambée de ces prix s'est grandement fait ressentir en 2022. Des sondages, des études et des webinaires se sont enchaînés pour accompagner nos membres en ce sens. Je vous invite à lire les pages du FISIC, où l'AQEI a joué un rôle de premier plan dans ce dossier.

Finalement, après plusieurs mois de recherches, de comparaisons et de réflexions, l'AQEI a finalement mis en ligne sa toute NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE. Tout comme les plateformes de visionnement sur demande que l'on connaît dans nos résidences, les membres de l'AQEI peuvent maintenant naviguer sur la PLATEFORME NUMÉRIQUE AQEI et avoir accès, où et quand bon leur semble, à une foule de contenu EN CONTINU tant en SST, en technique qu'en gestion. Si vous ne l'avez pas encore visitée, prenez quelques minutes pour la découvrir (peut-être y resterez-vous plus longtemps que vous ne le pensez !)

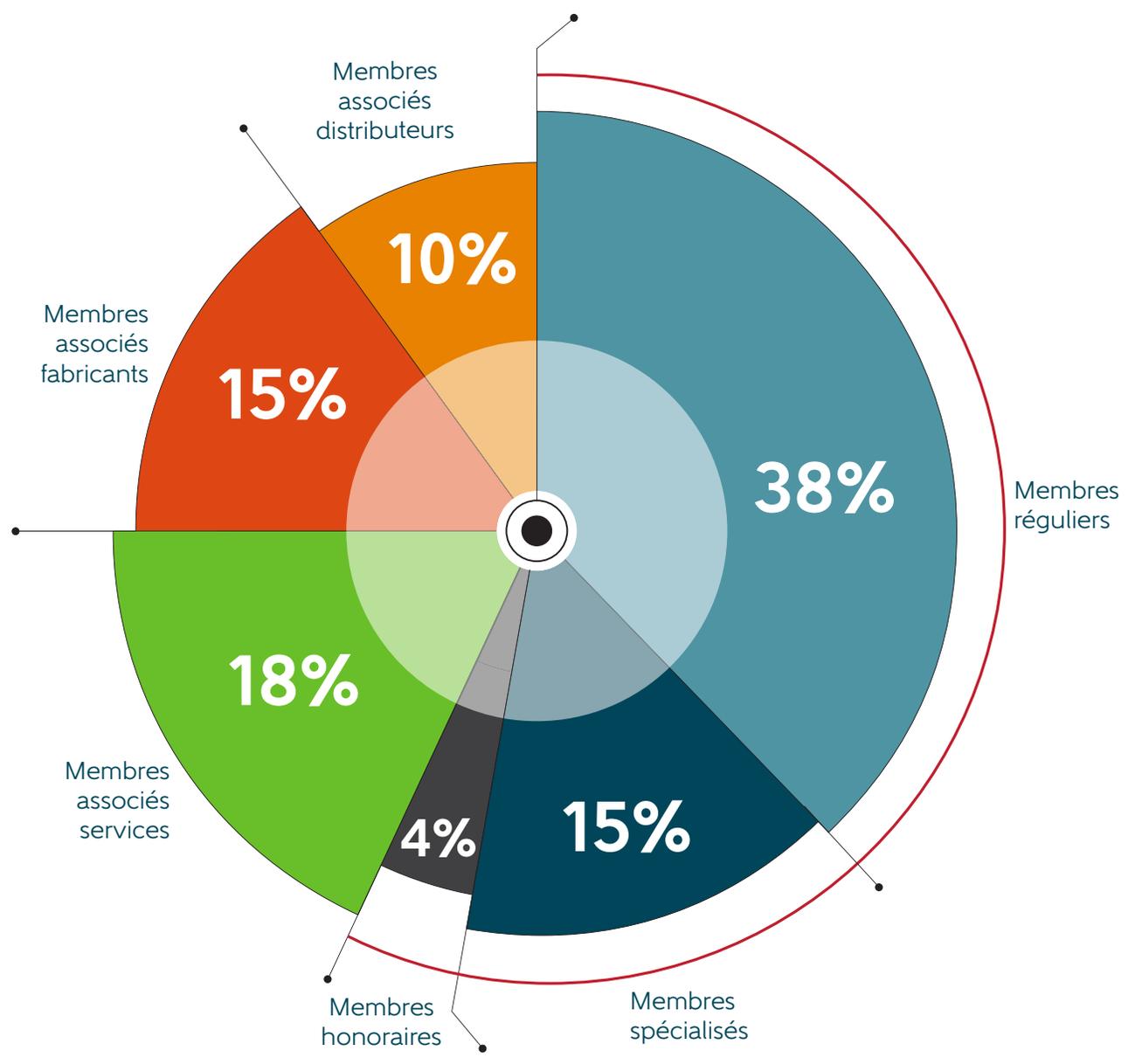
Avec le sentiment d'avoir vraiment contribué à quelque chose d'important cette année pour les membres, cela est d'autant plus encourageant pour la nouvelle année qui s'annonce, elle aussi, haute en couleurs. Continuez à m'écrire ou m'appeler pour me donner des nouvelles de votre entreprise, des tendances du marché, des nouveautés technologiques, c'est toujours plus qu'un bonheur de vous lire et vous entendre.

Merci à tous les membres impliqués, aux administrateurs et à mes chères collègues de travail sans qui, tout ce travail ne pourrait être accompli. Je suis choyée de les côtoyer quotidiennement et qu'ensemble, nous nous épanouissons professionnellement, chacune à notre manière. Merci TEAM AQEI !

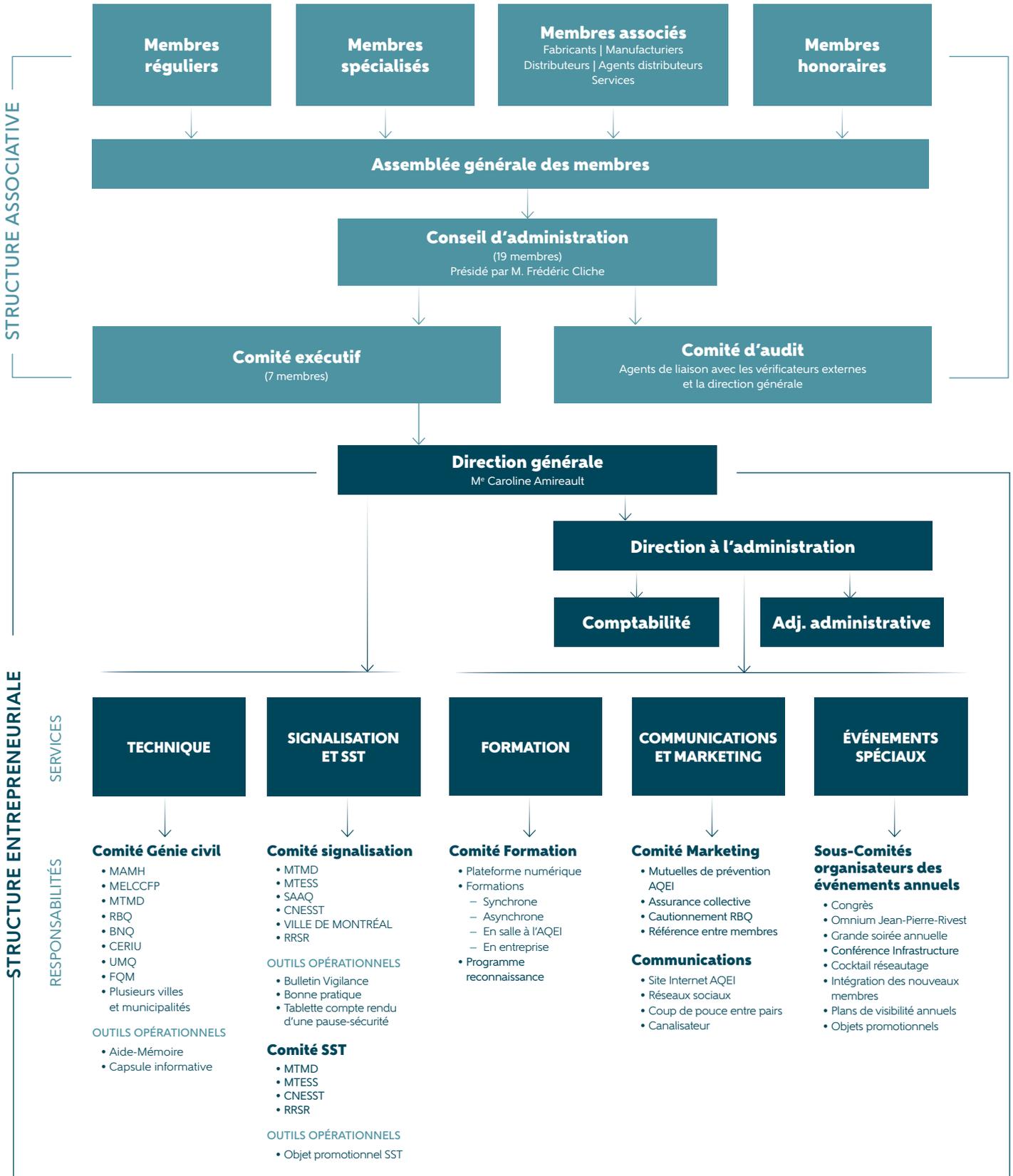
**Caroline Amireault**

Avocate et directrice générale de l'AQEI

# Portrait des *membres*



# Organigramme de l'AQEI



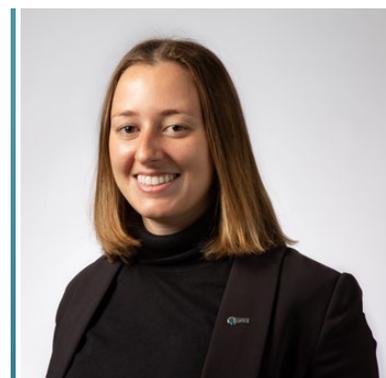
# 2022-2023 *La permanence*



**Caroline Amireault**  
Avocate et directrice générale



**Anabel Gendron**  
Directrice à l'administration



**Sandra Oxley**  
Chargée de projets - Génie civil



**Audrey Fournier**  
Chargée de projets - Signalisation et SST

« Les meilleures choses qui arrivent dans le monde de l'entreprise ne sont pas le résultat d'un seul homme (femme).

C'est le travail de toute une équipe. »

— Steve Jobs

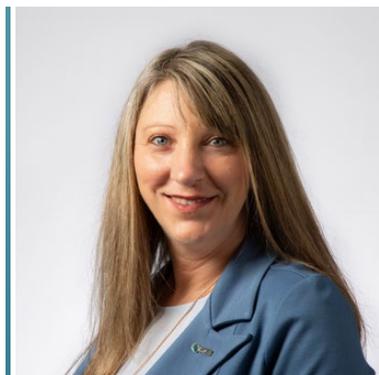


**CF**

Comité  
Formation

**Nathalie Lévesque**

Chargée de projets - Formation



**CF**

Comité  
Formation

**Suzanne Caissie**

Chargée de projets - Formation

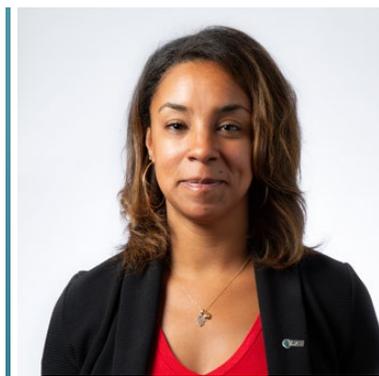


**CCM**

Comité  
Communications  
Marketing

**Hélène Desrosiers**

Chargée de projets en  
communication - Graphiste sénior



**CCM**

Comité  
Communications  
Marketing

**Christina Valdez**

Chargée de projets - Événements

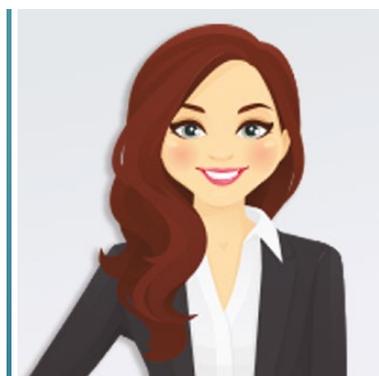


**CGC**

Comité  
Général  
Civile

**Nadia Forest**

Coordonnatrice à la comptabilité



**Éliane Gagné**

Adjointe administrative

# Services offerts

## AQEI

### Représentations politiques

L'AQEI, au bénéfice de ses membres, effectue des représentations politiques au niveau municipal, provincial et fédéral. Ses interventions sont déclarées au Registre des lobbyistes du Québec et du Canada.

L'AQEI écoute et consulte ponctuellement ses membres pour élaborer avec eux des solutions efficaces et réalisables aux situations conflictuelles qu'ils peuvent vivre quotidiennement. L'AQEI considère les intérêts de ses membres lorsqu'il s'agit de discuter notamment de la forme des contrats, des appels d'offre, des spécifications techniques ou encore, par exemple, des délais de paiements.

Selon les besoins de ses membres, l'AQEI peut interpellier des ministères et des organismes.

### Implication dans les comités

L'AQEI évolue grâce au travail et à l'apport des membres qui s'impliquent dans les différents comités et sous-comités en y apportant leurs idées, le tout dans l'intérêt de l'industrie.

### VOUS POURRIEZ DONC VOUS IMPLIQUER DANS LES COMITÉS SUIVANTS :

- Comité d'Audit
- Comité Génie Civil
- Comité Signalisation
- Comité Santé et Sécurité au Travail
- Comité Formation
- Comité Communications et Marketing

## AQEI

« NOUVEAUTÉ »

### Formation | Plateforme numérique

L'AQEI a à cœur de promouvoir le développement continu des travailleurs et gestionnaires de l'industrie.

C'est pourquoi elle propose diverses formations tant au niveau de la santé et sécurité du travail que de la gestion des équipes de chantier ainsi que des formations plus techniques.



## AQEI

### Activités de réseautage

Les membres de l'AQEI sont annuellement invités à participer à des activités de réseautage :



Conférence  
infrastructure

Congrès



Omnium  
Jean-Pierre-Rivest

Grande soirée  
annuelle



## AQEI

### Autres services aux membres

Consultation gratuite (ou en partie) : auprès de certains membres associés services de l'AQEI (dont notamment des juristes, comptables, fiscalistes)

L'AQEI peut prendre en charge le paiement du cautionnement de licence exigé par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Utilisation gratuite (sur réservation et disponibilité) des locaux de l'AQEI, dont notamment deux salles de conférence qui peuvent recevoir de dix à trente-deux personnes.

### Mutuelles de prévention

Mutuelles de prévention **Lussier** exclusivement réservées aux membres de l'AQEI.



### Assurance collective

Un programme d'assurance collective d'**AGA Assurances Collectives** pour les employés des membres de l'AQEI.



### Cybersécurité

VARS, division de Raymond Chabot Grant Thornton, offre aux membres AQEI ses services en gestion de sécurité de l'information.



# 2022-2023

## Comité exécutif

Du 31 mars 2022 au 12 avril 2023, les membres du Comité Exécutif de l'AQEI ont siégé à six reprises et ce, sous la présidence de monsieur Frédéric Cliche.



Les membres du Comité exécutif ont notamment discuté des sujets suivants:

### ADMINISTRATION COURANTE :

- Vision du nouveau président pour 2022-2023
- Vérification des conciliations bancaires, résultats trimestriels et placements
- Préparation budgétaire 2023 avec les chargés de projets et leurs présidents de comités
- Politique de rémunération globale pour la permanence
- Placements détenus

### SUIVIS DES TRAVAUX DES COMITÉS :

- Nomination des membres du CE à titre de VP sur les comités
- Révision des plans d'actions des comités et états d'avancement de ceux-ci
- Préparation et début des travaux de la Planification Stratégique 2023-2026

### DE GAUCHE À DROITE :

Étienne Lacombe | T.G.C. inc.

Vickie Phaneuf | Foraction inc.

Paul Béluse | Loiselle inc.

Frédéric Cliche | Action Progex inc.

Caroline Amireault |  
Avocate et directrice générale  
(non-membre du CA)

Éric Vallières | Roxboro Excavation inc.

Chantal Dufresne | AGA Assurances collectives

Matthieu Collin | Groupe Signalisation  
- Signalisation de l'Estrie inc.

# 2022-2023

## Conseil d'administration

En première partie de leur mandat, les membres du Conseil d'administration ont été amenés à travailler un autre élément phare de la planification stratégique 2019-2022, soit la mise en place d'une politique globale de rémunération pour la permanence.

Cette démarche aura permis de positionner l'AQEI face aux autres organismes à but non lucratif et aussi, de prendre conscience des risques de recrutement effectué par les marchés privés au sein des OBNL. Pour l'AQEI, cet exercice aura définitivement permis d'être mieux outillée face au recrutement et à la rétention, des défis bien contemporains, même pour un OBNL.

Pour le Conseil d'administration et la direction générale, la deuxième partie de l'année fut particulièrement occupée par la préparation et le début des travaux de la Planification stratégique 2023-2026. Les administrateurs ont été enchantés par le taux de réponse au sondage qui fut exceptionnel. Un grand merci à vous toutes et tous !

Forts de ces réponses, quelques administrateurs se sont rencontrés au début janvier 2023 pour peaufiner la mission et la vision de l'AQEI, ils ont également établi les valeurs ainsi que les orientations stratégiques pour les trois années à venir. De l'énergie à l'état pur pour l'équipe de la permanence, les membres des comités et par le fait, pour tous les membres de l'AQEI !

Du 31 mars 2022 au 12 avril 2023, les membres du Conseil d'administration de l'AQEI ont siégé à six reprises, et ce, sous la présidence de monsieur Frédéric Cliche.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Tenue d'une Assemblée générale annuelle
- Élection des membres du Comité Exécutif
- Vérification de résultats trimestriels et placements
- Révision des mandats déclarés au Registre des lobbyistes
- Analyse et approbation du budget annuel 2023
- Suivi des adhésions et non-renouvellements des membres
- Réflexion sur la gouvernance du Conseil d'administration
- Planification et début des travaux de la Planification stratégique 2023-2026

### SUIVIS DES TRAVAUX DES COMITÉS :

- Coalition pour lutter contre les retards de paiement dans l'industrie de la construction
- Table d'échanges permanente AQEI - Ville de Montréal (TEPAM)
- Forum sur les initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction (FISIC) : Hausse du coût du carburant - matériaux
- Mandat délégué à un comité paritaire pour la gestion du nouveau décret (signalisation routière)
- Grève des ingénieurs de l'État (MTQ)



#### PREMIÈRE RANGÉE :

Étienne Lacombe | TGC inc.  
Matthieu Kingsbury | DUROKING Construction  
Paul Béluse | Loiselle inc.  
Vickie Phaneuf | Foraction inc.  
Frédéric Cliche | Action Progen inc  
Caroline Amireault | Avocate et directrice générale (non membre du CA)  
Éric Vallières | Roxboro Excavation inc  
Chantal Dufresne | AGA Assurances Collectives  
Matthieu Collin | Signalisation de l'Estrie inc.

#### DEUXIÈME RANGÉE :

Steve Bastien | membre honoraire  
Jean-François Guindon | Pomerleau inc.  
Amélie Legros | Soleno Service inc.  
Michel Nadeau | IPEX inc.  
Maryline Vallières | Signalisation de Ville inc.  
Mélanie Canon | MSA infrastructures inc.  
Richard Naud | Groupe AllaireGince Infrastructures inc.  
Hugues Généreux | Généreux Construction inc.  
Jean-François Baril | Soleno inc.

#### TROISIÈME RANGÉE :

Yannick Forget | Miller Thomson s.e.n.c.r.l.  
Mathieu Goggin | Entreprises G.N.P. inc.

2022-2023

# Conseil d'administration



**Frédéric Cliche**  
CE / Président  
Action Progex inc.



**Éric Vallières**  
CE / Vice-président  
Roxboro Excavation inc.



**Paul Béluse**  
CE / Secrétaire-trésorier  
Loiselle inc.



**Étienne Lacombe**  
CE / Administrateur  
T.G.C. inc.



**Vickie Phaneuf**  
CE / Administratrice  
Foraction inc.



**Matthieu Collin**  
CE / Administrateur  
Signalisation de l'Estrie inc.



**Chantal Dufresne**  
CE / Administratrice  
AGA Assurances collectives



**Richard Naud**  
 Administrateur  
 Groupe AllaireGinco  
 Infrastructures inc.



**Mathieu Goggin**  
 Administrateur  
 Entreprises G.N.P. inc.



**Mathieu Kingsbury**  
 Administrateur  
 DUOKING Construction



**Jean-François Guindon**  
 Administrateur  
 Pomerleau inc.



**Mélanie Gagnon**  
 Administratrice  
 MSA infrastructures inc..



**Hugues Généreux**  
 Administrateur  
 Généreux Construction inc.



**Amélie Legros**  
 Administratrice  
 Soleno Service inc.



**Marilyne Vallières**  
 Administratrice  
 Signalisation de Ville inc.



**Michel Nadeau**  
 Administrateur  
 IPEX inc.



**Jean-François Baril**  
 Administrateur  
 Soleno inc.



**Yannick Forget**  
 Administrateur  
 Miller Thomson s.e.n.c.r.l.



**Steve Bastien**  
 Membre honoraire

# Faits marquants

2015

2016

2017

2018

2019

2020

## JANVIER

- Lettre au Premier ministre François Legault / Coalition contre les retards de paiement

## FÉVRIER

- Lancement Activités AQEI 2022 (en virtuel)
- Lancement Formations AQEI 2022 (en virtuel)
- Collaboration avec IRSST - présentation principaux résultats recherche : classification sols et sélection systèmes d'étalement pour excavation tranchées
- **MÉMOIRE AQEI** - *Projet Règlement modifiant le Règlement sur la SST (espace clos)*
- Lettre ouverte dans les médias / Coalition contre les retards de paiement

## MARS

- **MÉMOIRE AQEI** - *Projet de Loi modifiant la Loi sur l'Assurance automobile, le Code de la Sécurité routière et d'autres dispositions*
- Audition devant la Commission des finances sur PL12 (AQEI représente la Coalition contre les retards de paiement)
- **MÉMOIRE** Coalition contre retards de paiement - *Projet de loi 12*
- Début des travaux de la Table de consultation de la CNESST (LMRSST) - secteur construction
- Prépublication du Décret du personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec dans la Gazette officielle
- Congrès AQEI 2022
- Entrée en fonction du nouveau président du Conseil d'administration de l'AQEI, Frédéric Cliche

## AVRIL

- Début Formation continue pour détenteurs de licence RBQ
- Début du parcours : Intervention harcèlement psychologique et sexuel au travail : le respect sur les chantiers, c'est important !
- Vote positif de l'AQEI / BNQ 1809-300 - Modificatif 3
- **MÉMOIRE AQEI** - *Projet de Règlement modifiant le CSTC (silice cristalline et taille madrier)*
- **MÉMOIRE AQEI** - Portant sur les accès aux chantiers routiers
- CONFÉRENCE INFRASTRUCTURE : Construction du nouveau pont de l'Île d'Orléans

## MAI

- **MÉMOIRE AQEI** - *Projet règlement CSTC*
- **MÉMOIRES AQEI** - Décret agents sécurité / Décret personnel industrie signalisation routière
- Communiqué de presse de la Coalition contre les retards de paiement / Adoption du PL12

## JUIN

- **MÉMOIRE AQEI** - *Projet omnibus réglementaire environnement*
- Obtention subvention du MTQ : campagne sensibilisation à la barrière de contrôle de la circulation pour travaux
- WEBINAIRE #1 : Hausse du coût des matériaux et délais d'approvisionnement
- Appel à contribution aux formateurs (en vue des FORMATIONS AQEI 2023)

# 2022

2021

## Se retourner et constater tout le travail accompli !

### JUILLET

- Front commun grève des ingénieurs de l'État / BQ-ACRGTQ-AQEI
- WEBINAIRE #2 : Hausse du coût des matériaux et délais d'approvisionnement
- Lettre à la Ministre Lebel et au Ministre Fitzgibbon / FISIC - Hausse du coût du carburant et matériaux

### AOÛT

- Sondage aux membres pour leur besoin de formations (en vue des FORMATIONS AQEI 2023)
- 20<sup>e</sup> Omnium Jean-Pierre-Rivest AQEI
- Publication du Décret du personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec dans la Gazette officielle
- Questionnaire préelectoral AQEI transmis à 5 partis politiques
- **MÉMOIRE AQEI** - projet pilote - vêtements haute visibilité et dispositifs lumineux (MTQ)

### SEPTEMBRE

- Propositions de modifications du CCDG et Tomes par AQEI
- Début des travaux de la Planification stratégique 2023-2026
- CONFÉRENCE INFRASTRUCTURE : L'expansion du port de Montréal à Contrecoeur

### OCTOBRE

- SONDAGE aux membres pour la Planification stratégique 2023-2026
- **MÉMOIRE AQEI** - prochain plan d'action MTQ et marquage orange
- Grande Soirée Annuelle AQEI

### NOVEMBRE

- Collaboration avec Réseau de recherche en sécurité routière du Québec - accident de la route au travail : qu'en est-il des travailleurs piétons?
- CONFÉRENCE INFRASTRUCTURE : Prolongement de la Ligne bleue
- LANCEMENT du nouveau site Web
- LANCEMENT de la nouvelle Plateforme numérique
- LANCEMENT des événements AQEI 2023
- LANCEMENT des Formations AQEI 2023
- LANCEMENT du Livret des visibilité et partenariats AQEI 2023

### DÉCEMBRE

- Début des travaux du comité de travail sur les accès chantiers (MTMD)
- **MÉMOIRE AQEI** - Règlement du CPPIRSQ (tenue système d'enregistrement,...)

# Questionnaire électoral AQEI

## Élections québécoises 2022 / 1<sup>er</sup> septembre 2022

Le 29 août 2022, l'AQEI a soumis son questionnaire préélectoral aux cinq principaux partis qui se sont annoncés dans cette course en vue des élections provinciales qui ont eu lieu le 3 octobre 2022. Ce questionnaire est l'un des meilleurs moyens pour sonder les intentions des partis face à des problématiques précises. Vous trouverez ci-dessous les questions que l'AQEI leur a soumises ainsi que les réponses reçues de la part de trois partis politiques seulement, les autres n'ayant pas répondu.

### Q1

Sachant que le Projet de loi 12 a été adopté au cours de la dernière session parlementaire mais que les règlements d'application ne sont toujours pas votés, vous engagez-vous, si votre parti forme le prochain gouvernement, à mettre en vigueur tous les règlements et mécanismes nécessaires pour donner plein pouvoir à la loi récemment votée?



Si la Coalition Avenir Québec forme de nouveau le gouvernement, nous viserons à adopter et mettre en vigueur les différents règlements découlant de la *Loi 12 : Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics* et ce afin de donner plein pouvoir à la loi.



Le projet de loi 12 comportait plusieurs avancées intéressantes et nous souhaitons aller de l'avant avec l'ensemble d'entre-elles, même faire un pas supplémentaire. Pour ce qui est des ajustements apportés afin de permettre le paiement rapide dans le milieu de la construction, il s'agit d'un combat que nous avons mené et nous souhaitons évidemment faire en sorte qu'ils soient mis en place le plus rapidement possible. Nous souhaitons également qu'il y ait une meilleure caractérisation des besoins dans les appels d'offres, autant pour l'acquisition de bien que dans les besoins de construction. Ce faisant, les risques de dépassement de coût seront moins importants et donc, les problèmes entre les entreprises de construction et le gouvernement nettement réduits. Nous souhaitons également faire en sorte d'intégrer des critères environnementaux ou encore des critères d'efficacité énergétique par exemple. Des critères comme de ce type devraient permettre aux entreprises québécoises de se démarquer, sans pour autant contrevenir à nos accords internationaux.



Pour Québec solidaire, l'achat local et l'exemplarité du gouvernement du Québec dans le cadre des règlements et mécanismes nécessaires pour donner plein pouvoir à la *loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics*.

### Q2

Si votre parti forme le prochain gouvernement, vous engagez-vous à ajouter, dans les contrats publics, des clauses d'ajustement des prix comprenant notamment des indices de référence pertinents pour le carburant et les différents matériaux?



Nous ne prévoyons pas d'engagement électoral à cet effet. Cependant, si notre formation politique forme à nouveau le gouvernement nous nous assurerons d'étudier la question afin de trouver avec votre organisation des solutions constructives à l'enjeu soulevé.

## Questionnaire électoral AQE (suite)



Nous comprenons très bien la problématique qui vient avec la hausse des prix des matériaux et l'inflation. Cependant, nous croyons qu'il y a des éléments qui peuvent réduire le risque de dépassement de coût et de difficultés pour les entreprises de la construction qui doivent être mis de l'avant rapidement. Par exemple, nous sommes d'avis que nous devons mieux identifier les besoins dans les appels d'offres et par la même occasion ne pas uniquement tenir compte du plus bas soumissionnaire et évaluer la pertinence des propositions en tenant compte de l'ensemble des besoins et critères. Cette modification nécessite une meilleure formation des donneurs d'ordre, mais à terme auront des impacts très positifs. Il est nécessaire d'évaluer la possibilité de mettre en place une clause d'ajustement de prix, mais nous sommes d'avis que les autres mesures doivent être mise en œuvre en priorité.



À son arrivée au gouvernement, Québec solidaire prévoirait une série de changement pour avoir une gouvernance climatique ajustée aux besoins de la lutte aux changements climatiques. Dans ce contexte, notre objectif est d'avoir une transition ambitieuse, mais juste. Nous sommes ouverts à revoir des contrats qui seront affectés par ces mesures pour assurer une rémunération du travail effectué à sa juste valeur.

### Q3

Si votre parti forme le prochain gouvernement, vous engagez-vous à vous assurer que la réglementation découlant de la Loi 59 (2021) soit applicable sur les chantiers de construction tout en permettant une flexibilité de mise en œuvre des mesures par les entrepreneurs qui sont et demeurent les responsables des chantiers?



Nous ne prévoyons pas d'engagement électoral à cet effet. Cependant, si notre formation politique forme à nouveau le gouvernement nous nous assurerons d'étudier la question afin de trouver avec votre organisation des solutions constructives à l'enjeu soulevé.



Nous d'accord que les entrepreneurs en construction doivent avoir de la flexibilité quant à la gestion des chantiers. Ce sont eux les experts. Bien entendu, la santé et sécurité au travail doit être la priorité, mais encore faut-il que les mesures qui ont été inclus dans le projet de loi 59 portent réellement des fruits en matière de protection des travailleurs et ne représentent pas uniquement une embûche supplémentaire pour les entrepreneurs. Nous faisons confiance aux entreprises de la construction pour respecter les règles de santé et sécurité, et nous devons le faire en offrant une certaine latitude dans le règlement.



Nous sommes prêts à discuter des manières de rendre cette mesure plus facile à appliquer. Cependant, un gouvernement solidaire ne fera aucun compromis sur la santé et la sécurité des travailleurs du Québec. C'est pour cette raison que nous sommes en faveur d'assurer que cette mesure soit applicable pour qu'elle soit respectée.

## Questionnaire électoral AQE (suite)

**Q4** Si votre parti forme le prochain gouvernement, vous engagez-vous à vous assurer que la réglementation de la Loi 22 (2022) prenne en considération les recommandations du Bureau du coroner et assure la sécurité des travailleurs en chantiers routiers?



La sécurité des travailleurs en chantier est une préoccupation constante pour la CAQ. Notre gouvernement a annoncé en juin 2020, un nouveau plan d'action 2020-2023 en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers. Lors de la préparation du plan d'action, les partenaires ont été consultés.

Un comité consultatif qui regroupe les partenaires de l'industrie a été mis sur pied afin d'identifier des pistes d'amélioration pour la sécurité des travailleurs sur les chantiers routiers. Les recommandations du coroner y sont notamment discutées. Nous verrons à y donner suite si réélu.



Les chantiers routiers sont dangereux parce que les automobilistes ne font pas suffisamment attention aux travailleurs qui y œuvrent et les nombreux décès en témoignent. Il faut faire en sorte que ces emplois soient sécuritaires. Nous sommes d'avis que les recommandations du coroner dans le cadre du projet de loi 22 étaient tout à fait judicieuses et nous allons les mettre en œuvre. Le député de Marquette, Enrico Ciccone, avait d'ailleurs avancé que nous pourrions mettre en place une plus grande présence policière autour des travaux routiers, augmenter la sensibilisation des automobilistes, en plus d'améliorer l'information avant d'arriver près d'un chantier. Ces mesures pourraient réduire de façon importante les dangers sur les chantiers routiers.



La santé et la sécurité au travail sont une responsabilité qu'un gouvernement solidaire prendra très au sérieux. Nous nous engageons à inclure les recommandations de ce rapport à la prochaine fenêtre d'opportunité. Nous considérons que les mesures dans le rapport auraient dû être incluses dans le cadre du projet de loi 22.

**Q5** Si votre parti forme le prochain gouvernement, vous engagez-vous à ajouter une disposition, dans le cadre législatif ou réglementaire, rendant obligatoire la présentation de la caractérisation des sols à même les documents d'appels d'offres pour tous travaux d'infrastructures impliquant l'excavation ou la production de matière granulaire résiduelle effectués au Québec?



Nous ne prévoyons pas d'engagement électoral précis à cet effet. Cependant si notre formation politique forme à nouveau le gouvernement nous nous assurerons d'étudier la question afin de trouver avec votre organisation des solutions constructives à l'enjeu soulevé. Nous comprenons particulièrement l'enjeu soulevé et nous verrons à étudier le tout avec l'appareil administratif.



Nous sommes d'accord avec la proposition que vous avancez, car elle fait partie des solutions afin de réduire les risques de dépassement de coûts dans le secteur de la construction.

# Planification stratégique AQEI 2023-2026

À la fin 2021, voyant que les objectifs de la Planification stratégique 2019-2022 ne seraient pas tous atteints en raison du temps consacré aux webinaires en lien avec la COVID-19, les administrateurs avaient pris la décision d'allonger cette planification d'une année supplémentaire.

Donc, à l'été 2022, il était maintenant temps de former un comité pour entreprendre les discussions de la future planification stratégique 2023-2026.

Les rencontres de l'été 2022 auront permis aux membres du Comité de réviser les résultats des objectifs stratégiques de 2019 à 2022. Ceux-ci étaient plus que satisfaisants puisque presque tous les objectifs de la planification stratégiques 2019-2022 ont été atteints à 100 %.

## Objectifs stratégiques 2019-2022

- Réorganiser la structure interne de l'AQEI afin de dégager de la capacité organisationnelle
- Structurer les relations avec les parties prenantes afin d'optimiser le processus décisionnel
- Développer des initiatives permettant le développement d'affaires à travers le Québec
- Aligner l'offre de services avec les nouveaux besoins exprimés par les membres
- Développer des initiatives permettant la création de nouvelles sources de revenus pour l'association

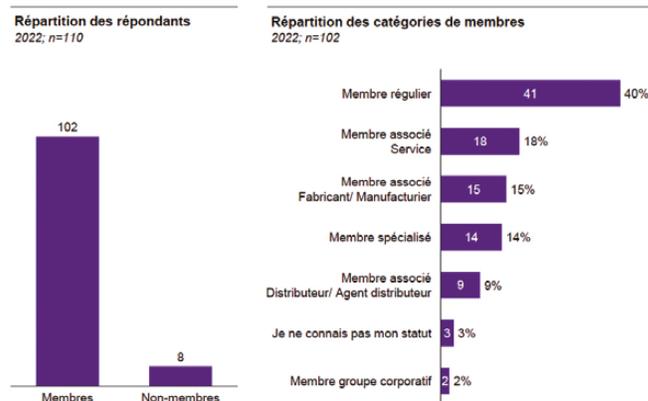


Ayant bien en tête ces résultats, les membres du Comité ont procédé à la rédaction du sondage à transmettre à tous les membres au début de l'automne 2022. Frédéric Cliche et Caroline Amireault s'étaient alors prêtés au jeu pour enregistrer une petite vidéo de quelques minutes afin d'inciter les membres à compléter le sondage, vidéo qui fut transmise à tous les membres le 11 octobre 2022.

Les membres du Comité ont été plus qu'exceptionnels en se partageant la liste de tous les membres de l'AQEI pour s'assurer que ceux-ci aient bien reçu et complété le sondage. Leurs démarches furent plus que fructueuses puisqu'à la fin octobre 2022, plus de 110 personnes (membres et non-membres) avaient répondu au sondage. Le plus haut taux de réponse à ce jour. Merci !

Ayant maintenant en mains toutes les réponses de ces 110 personnes, les membres du Comité étaient enfin prêts à se réunir, les 1<sup>er</sup> et 2 novembre à Bromont, pour analyser les réponses reçues et établir les orientations stratégiques 2023-2026. Mais ... la vie bouleverse parfois nos agendas! C'est exactement ce qui est arrivé à Caroline Amireault qui, la veille des deux journées prévues pour le lac-à-l'épaulé, s'est retrouvée K.O. par la COVID-19 ! Tout fut annulé et reporté au début janvier 2023. Nous vous présenterons donc les résultats de tout ce travail dans le prochain Rapport annuel de l'AQEI.

Sur 102 membres ayant répondu au sondage, 40 % des répondants sont des membres réguliers



## COMITÉ PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023-2026

Frédéric Cliche  
Steve Bastien  
Étienne Lacombe  
Matthieu Collin  
Mélanie Gagnon  
Chantal Dufresne  
Amélie Legros  
Vickie Phaneuf

Anabel Gendron  
Audrey Fournier  
Éliane Gagné  
Hélène Desrosiers  
Nadia Forest  
Nathalie Lévesque  
Caroline Amireault

# Coalition contre les retards de paiement dans la construction



En **décembre 2021** devaient être publiés la Stratégie gouvernementale des marchés publics, jumelée à un projet de loi, mais ceux-ci seront retardés au début 2022 à cause de tous les bouleversements occasionnés par la COVID-19, plus précisément par Omicron.

Donc, au début 2022, les échos étaient à l'effet que le gouvernement souhaitait faire du dépôt de cette Stratégie, un élément fort de son positionnement nationaliste, l'achat local étant au cœur de son discours depuis plusieurs mois.

Comme ce projet de loi à venir s'annonçait volumineux, il représentait à lui seul une belle occasion d'influencer pour la Coalition.

Sachant tout cela, la Coalition s'est réunie dès les premiers jours de janvier 2022 pour organiser ses interventions et ce, afin d'inciter le gouvernement à inclure, dans ladite Stratégie, des dispositions visant les paiements rapides.

Le 27 janvier 2022, la Coalition adressait une lettre au Premier ministre du Québec, François Legault et transmettait copie de celle-ci au Ministre Lebel, Bonnardel, Fitzgibbon, Jolin-Barrette et Laforest.

Voici un extrait de cette lettre :

## La Stratégie gouvernementale des marchés publics : une opportunité d'agir rapidement

Résultats des courses, c'est l'État québécois et les citoyens qui paient la facture encore aujourd'hui. Pourtant, une solution existe. Nous sommes convaincus que le gouvernement doit profiter du dépôt de la *Stratégie gouvernementale des marchés publics* pour légiférer afin de baliser les paiements pour les travaux de construction dans le secteur public. Nous en faisons une demande formelle. Tel que nous le disions d'emblée, nous saluons votre désir de favoriser l'approvisionnement local par les ministères et organismes du gouvernement du Québec, mais encore faut-il que ces derniers paient les entreprises québécoises dans des délais raisonnables. Voilà une véritable mesure d'aide directe aux entreprises à coût nul pour le gouvernement. On ne demande pas de payer plus, mais bien de payer mieux. Bien que l'industrie de la construction soit fortement sollicitée présentement et que celle-ci fasse partie intégrante du plan de relance économique du gouvernement, vous n'êtes pas sans savoir que le contexte actuel est difficile pour les entrepreneurs du secteur de la construction : coût d'approvisionnement en forte hausse, pénurie de main-d'œuvre, impacts de la COVID-19, etc.

Nous saluons le fait que vous l'ayez reconnu dans la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure* où des mesures de paiement sans délai ont été introduites à notre demande, **mais il est temps d'aller plus loin. Le fait de ne pas s'attaquer à cet enjeu de façon permanente a et continuera d'avoir une incidence sur la volonté des entrepreneurs de réaliser les projets publics qui sont chers à votre gouvernement et importants pour les Québécoises et les Québécois. Nous réitérons que le gouvernement doit poser un geste clair en profitant de l'occasion du dépôt de la Stratégie afin de régler une fois pour toutes la problématique des retards de paiement et ainsi accroître la productivité des entreprises nécessaire à la croissance économique.**

# Coalition contre les retards de paiement dans la construction (suite)

Le **3 février 2022**, était déposé le projet de *Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics*, aussi appelé le projet de loi 12.

La journée même de ce dépôt, la Coalition sortait dans les médias avec un communiqué choc : « Il est temps que le gouvernement paie dans les délais ».

Le **15 février 2022**, après le dépôt du PL12, la Coalition était invitée à rencontrer le Conseil du trésor pour discuter notamment des principes de l'achat québécois, du PL66 et du PL12. Rapidement, la Coalition a constaté que :

- le projet de loi 12 modifierait la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP)
- dans sa version initiale, le projet de loi 12 ne comprenait aucune disposition sur les paiements rapides

Sachant que la LCOP n'est pas « revisitée » à toutes les années, il fallait que la Coalition profite du PL12 pour insister et rappeler l'importance de y insérer des dispositions encadrant le calendrier de paiement et le mécanisme de l'intervenant-expert. Elle a donc demandé à être invitée et entendue en commission parlementaire.



C'est donc le **15 mars 2022** que la Coalition (Marc Bilodeau et Caroline Amireault) a fait ses représentations lors des auditions de la Commission des finances publiques, devant le gouvernement et tous les partis de l'opposition.



Vous souhaitez revoir cette audience?



## Coalition contre les retards de paiement dans la construction (suite)

En parallèle à ces auditions était publié en **mars 2022** le Rapport sur la mise en œuvre d'un projet pilote sur les délais de paiement dans l'industrie de la construction.

Voici quelques extraits forts intéressants de ce rapport :

### Sommaire :

Au mois d'août 2018, le gouvernement a lancé un projet pilote visant à expérimenter une solution pour régler la problématique des délais de paiement dans l'industrie de la construction. Ce projet pilote, qui s'appliquait aux contrats et sous-contrats publics de travaux de construction des organismes publics assujettis à la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP), visait à tester deux éléments :

- un calendrier de paiement obligatoire
- un processus de règlement des différends (intervenant-expert).

Les 52 contrats publics de travaux de construction qui ont été visés par le projet pilote ont été désignés par décision du Conseil du trésor le 21 août 2018 et le 15 janvier 2019. C'est l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) qui a été identifié comme tierce partie neutre, responsable de mettre les intervenants-experts à la disposition des parties dans le cadre du projet pilote. D'une durée de trois ans, le projet pilote s'est terminé le 1<sup>er</sup> août 2021.

### Conclusion :

Les constats du projet pilote démontrent que ce dernier **a été concluant**. De manière générale, les conditions et modalités proposées à l'arrêté ministériel ont bien fonctionné autant pour le calendrier de paiement obligatoire que pour le recours à un mécanisme de règlement des différends rapide. Bien que certains éléments doivent toujours être précisés ou améliorés pour rendre son fonctionnement pleinement efficace, **la faisabilité et la pertinence d'établir une solution pérenne et globale relativement à la problématique des délais de paiement ont été démontrées par ce projet pilote.**



Appuyé de ce rapport et des représentations qui avaient été faites par la Coalition lors des auditions du PL12, le gouvernement a accepté d'y apporter des amendements afin d'introduire les paramètres du calendrier de paiement et du mécanisme de l'intervenant-expert dans la LCOP.

Après près de 10 ans, la Coalition avait enfin atteint son but !

- 2013 : Création de la Coalition
- 2015 : Rapport de RCGT sur les retards de paiement
- 2015 : Rapport de la Commission Charbonneau  
Recommandation #15 sur les délais de paiement
- 2017 : PL108 – Autorisation de mettre en œuvre un projet pilote
- 2018 : Arrêté ministériel 2018-01 – Début du projet pilote
- 2020 : PL61
- 2020 : PL66
- FÉVRIER 2022 : PL12
- MARS 2022 : Consultations particulières – Commission des finances publiques
- MARS 2022 : Rapport du Conseil du trésor sur le projet pilote
- MAI 2022 : Adoption du PL12
- JUIN 2022 : Sanction du PL12

## Coalition contre les retards de paiement dans la construction (suite)

Le projet pilote est terminé! Mais actuellement (en 2022, en 2023...), y a-t-il des projets qui sont visés par les paramètres des paiements rapides? La réponse est oui et il n'y en a pas seulement qu'un, il y en a 180! Et peut-être, y êtes-vous afférés!



Comment le savoir? En consultant la liste des 180 nouveaux projets de construction (fin décembre 2020) énumérés dans la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*, tous visés par les paramètres de l'Arrêté ministériel 2018-01.

Et, où se trouve cette liste? Sur la PLATEFORME NUMÉRIQUE DE L'AQEI.



Pendant que vous y êtes, prenez-le temps d'écouter la FORMATION gratuite qui a été bâtie par la Coalition vous expliquant les tenants et aboutissants des paramètres sur le calendrier de paiement et le mécanisme de l'intervenant-expert.



# Accès aux marchés publics

## Dans les médias et sur les tribunes

En plus des rencontres réalisées en 2022, la consultation visant à évaluer le niveau d'intérêt des entrepreneurs et des professionnels envers les marchés publics aura permis à l'AQEI de porter ce message sur des tribunes et dans les médias. Il est important de faire véhiculer ce message, de vulgariser la problématique et d'aller à la rencontre des donneurs d'ouvrage même si, parfois, le message est difficile à entendre. Il faut continuer le dialogue et ouvrir des portes de collaboration.

### Mars 2022

#### Comment réconcilier les entrepreneurs en construction avec les appels d'offres publics

Facebook LinkedIn Twitter Pinterest Email Print

23 mars 2022  
Par Diane Martin-Graser



Six organisations liées à l'industrie de la construction ont mandaté la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) pour effectuer un état des lieux sur les relations d'affaires entre les entrepreneurs, les professionnels de l'industrie et les marchés publics.

Après de nombreux sondages, la firme a cerné de manière détaillée les facteurs ayant entraîné une baisse d'intérêt des entrepreneurs quant aux appels d'offres publics. Quelles en sont les véritables causes ? Retour sur une étude pertinente visant à améliorer les relations entre les parties prenantes.

#### Les municipalités dans la mire

Parmi les donneurs d'ouvrages publics touchés par ce phénomène, les municipalités apparaissent au haut du podium. À l'unanimité, les trois groupes de répondants placent celles-ci au premier rang : 51 % pour les professionnels, 24 % pour les entrepreneurs spécialisés et 13 % pour les entrepreneurs du génie civil. Caroline Amireault, directrice générale de l'AQEI, évoque le manque d'harmonisation entre ces donneurs d'ouvrages : « Les documents d'appels d'offres diffèrent d'une entité à l'autre. D'emblée, cela complexifie le processus d'affaires et certains n'ont pas les ressources adéquates pour faire des appels d'offres. »

### Mai 2022



#### PANEL : Baisse d'intérêt des entrepreneurs et des professionnels face aux marchés publics

- Jean-Philippe Brosseau, vice-président de pratique Études économiques et planification financière, Conseil en management, Raymond Chabot Grant Thornton
- Caroline Amireault, Avocate et directrice générale, Association Québécoise des entrepreneurs en infrastructure (AQEI)
- Lyne Parent, directrice générale, Association des Architectes en pratique privée du Québec

#### PRÉSENTATIONS AUPRÈS DE :

- JANVIER 2022**
  - CDPQ Infra
- FÉVRIER 2022**
  - Autorité des Marchés Publics
- MARS 2022**
  - PDG de la Régie du Bâtiment du Québec

## CINQ PRINCIPAUX ENJEUX NOURRISSENT LA BAISSÉ D'INTÉRÊT DES ENTREPRENEURS ET PROFESSIONNELS QUÉBÉCOIS

<p>Modalités de paiement mal adaptées</p> <p>Entrepreneurs</p> <p>Professionnels</p>	<p>Clauses contractuelles peu attrayantes</p> <p>Entrepreneurs</p> <p>Professionnels</p>	<p>Enjeux en lien avec le processus d'appel d'offres</p> <p>Entrepreneurs</p> <p>Professionnels</p>	<p>Lourdeur de la gestion contractuelle</p> <p>Entrepreneurs</p> <p>Professionnels</p>	<p>Prépondérance du prix dans certains marchés</p> <p>Entrepreneurs</p> <p>Professionnels</p>
--	--	---	--	---



# Forum sur les initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction (FISIC)

Le forum mobilise les parties prenantes de l'écosystème de la construction en facilitant la collaboration et la complémentarité entre les acteurs pour agir sur les opportunités et les défis transversaux de l'industrie afin d'améliorer la compétitivité du secteur.

L'année 2022 aura été l'année des problématiques entourant la hausse du coût des matériaux/carburant. Déjà dès les mois de mars et d'avril, l'AQEI commençait à recevoir des courriels de la part de ses membres, aux prises avec notamment :

- des refus de la part de donneurs d'ouvrages pour l'ajustement de prix du carburant
- la présence de nouvelles clauses dans les appels d'offres, refusant de compenser pour les contrats à venir

## Démarches de l'AQEI / FISIC

Dès le **28 avril 2022**, dans une édition du Canalisateur, l'AQEI interpellait ses membres pour recevoir des modèles de clauses dans les documents d'appels d'offres. Et dès le début du mois de mai 2022, l'AQEI rencontrait plusieurs autres associations faisant partie du regroupement du FISIC pour trouver ensemble des solutions pour nos entrepreneurs. L'AQEI sera l'association responsable de la coordination des rencontres et des travaux de ce sous-comité du FISIC.

En tout, ce sera près d'une vingtaine de rencontres, suivies et de webinaires que l'AQEI supervisera dans ce dossier d'actualité. L'AQEI tient à remercier les membres associés services suivants : **BCF Avocats d'affaires SENCRL, Miller Thomson SENCRL, Gowlings WLG Canada, KSA Avocats SENCRL, Morency Société d'avocats SENCRL**, qui se sont connectés lors de ces rencontres pour appuyer juridiquement les membres de l'AQEI.

### Webinaire #1 AQEI : enregistré le 15 juin 2022

Discussion sur la hausse du coût du carburant et des matériaux ainsi que les démarches effectuées par votre association à ce jour.

En effet, depuis plusieurs semaines déjà, l'AQEI reçoit des appels de ses membres concernant la hausse du coût du carburant, des matériaux et des délais d'approvisionnement. Nous nous sommes mis à la tâche et avons plusieurs informations à vous transmettre.

Les contrats signés en 2021, puis réalisés en 2022, posent des défis de taille à nos membres. Quelques avocats (membres de l'AQEI) feront un survol de l'état actuel de la jurisprudence face à cette problématique.

EN CONTINU

Hausse des coûts du carburant/matériaux

Délais d'approvisionnement

SONDAGE & SESSION D'INFORMATIONS

1-JUIN 2022 : Discussion sur la hausse du prix du carburant, des matériaux et des délais...

60 min

Gratuit →

107 PERSONNES CONNECTÉES

Plusieurs visionnements en rediffusion

# Forum sur les initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction (FISIC) (suite)

Du **8 juin au 20 juin 2022**, un sondage a été transmis à tous les membres de plusieurs associations, dont ceux de l'AQEI, pour circonscrire la problématique.

Pendant que les membres de l'AQEI et de 7 autres associations étaient sollicités pour compléter ce sondage, l'AQEI était invitée à rencontrer plusieurs donneurs d'ouvrages dans le cadre d'une rencontre organisée par le MEI. Frédéric Cliche et Caroline Amireault ont donc siégé à la *Table des donneurs d'ordre publics élargie et associations - Fluctuation des prix des matériaux de construction*, rencontre qui a eu lieu le 5 juillet 2022.

Le but de cette rencontre était de présenter les résultats préliminaires de ce sondage et de permettre aux donneurs d'ouvrages de parler de solutions possibles ou déjà implantées dans leurs organisations.

En **juillet 2022**, les membres de l'AQEI étaient convoqués à un deuxième WEBINAIRE pour leur présenter les résultats de ce sondage.

Ce webinaire a permis de présenter la suite des démarches effectuées jusqu'à maintenant dans le dossier de la hausse du coût du carburant et des matériaux.

Ont également été présentés les résultats du sondage ainsi que les étapes qui ont été franchies jusqu'à présent.

À la fin de ce webinaire, les membres ont reçu les documents suivants :

- [Sondage long](#)
- [Sondage court \(faits saillants\)](#)
- [Lettre au Secrétariat du conseil du trésor](#)
- [Lettre-modèle à transmettre à vos donneurs d'ouvrage](#)

Ils étaient également invités à transmettre une lettre-modèle à leurs donneurs d'ouvrages ainsi que les faits saillants du sondage.

## Webinaire #2 AQEI : enregistré le 20 juillet 2022

**660**  
entreprises ont répondu au sondage.

Période de collecte  
8 au 20 juin 2022

En raison de la hausse du coût du carburant,  
**96%**  
des entreprises sondées ont été confrontées à des pertes monétaires pour les projets soumis en 2021 ou au début 2022 et qui seront réalisés cette année.  
29% ont été confrontées à des pertes monétaires d'au moins 20% durant la même période.

Les entreprises sondées ont subi des hausses de  
**15,55%** en moyenne  
sur les différents matériaux.  
Les hausses les plus importantes touchent les matériaux suivants:  
1. Contreplaqués et panneaux agglomérés: hausse moyenne de 50%  
2. Produits en acier: hausse moyenne de 50%  
3. Acier d'électrode: hausse moyenne de 49%  
4. Bâti d'acier: hausse moyenne de 48%  
5. Produits en aluminium et produits en plastique: hausses moyennes de 40%

Le **21 juillet 2022**, une lettre co-signée par les 8 associations fut transmise au conseil du Trésor et au ministère de l'Économie et de l'Innovation afin de les sensibiliser et de leur demander d'agir face à la situation actuelle. Les membres AQEI étaient invités à transmettre copie de cette lettre à leurs donneurs d'ouvrages, tout en joignant une copie des faits saillants du sondage.

Le **30 août 2022**, nous recevons une réponse du conseil du Trésor dont voici un extrait :

À l'automne 2022, le temps que les ministères soient attribués et que les ministres et attachés politiques prennent connaissance de leurs dossiers, le marché s'est quelque peu stabilisé sans toutefois avoir complètement retrouvé les niveaux d'avant-pandémie.

Conscient de cette accalmie, les représentants du FISIC se sont questionnés à savoir si la problématique était toujours d'actualité pour leurs membres. Ils ont donc transmis à leurs membres respectifs, un sondage en **décembre 2022**. L'objectif étant de vérifier la temporalité de la problématique et si les membres souhaitaient que des représentations soient faites en 2023 pour instaurer une solution pérenne et préventive.

Les résultats de ce sondage vous seront présentés dans le prochain Rapport annuel de l'AQEI.



### Bonjour,

Dans la dernière année, les hausses des coûts du carburant et des matériaux ont eu un impact important sur les entreprises de la construction. Dans ce contexte, neuf associations (ABQ, ACQ, ACRGTQ, APMLQ, AQEI, Bitume Québec, CEGQ, CMEQ, CMMTQ) collaborent pour identifier des solutions qui pourraient prévenir une telle situation à plus long terme.

Nous souhaitons aujourd'hui sonder votre avis concernant l'applicabilité de clauses d'ajustement des prix dans les contrats publics et les modalités que ces clauses devraient présenter.

[Cliquez ici pour participer](#)

Compléter le sondage vous prendra 5 à 10 minutes et la date limite pour y répondre est le **8 janvier 2023**.

En fonction des réponses obtenues dans ce sondage, les associations formuleront une proposition (solution pérenne) au gouvernement pour viser la standardisation des clauses d'ajustements appliquées par les ministères, organismes et municipalités dans les appels d'offres à venir.

**Votre participation est primordiale pour nous aider à atteindre nos objectifs. Nous vous en remercions!**

## Projet de la SQI

À la **mi-avril 2022**, la Société québécoise des infrastructures (SQI) informait les entrepreneurs qu'elle prenait les devants en annonçant l'insertion temporaire d'une [clause d'ajustement de prix](#) dans certains de ses projets. La SQI invitait les soumissionnaires à prêter une attention particulière lors de l'analyse des documents d'appel d'offres.

Une liste des matériaux et équipements pouvant faire l'objet d'une demande d'ajustement de prix avait alors été publiée sur le site Internet de la SQI.

La clause d'ajustement de prix prévoyait que les ajustements possibles portaient exclusivement sur le prix des matériaux et des équipements. Les coûts liés à la main-d'œuvre, l'outillage, le transport et la manutention de même que l'administration et les profits étaient spécifiquement exclus et ne pouvaient faire l'objet d'un ajustement de prix.

### Fonctionnement de la clause d'ajustement de prix

Pour se prévaloir d'un ajustement de prix, l'entrepreneur-adjudicataire devra compléter le [Formulaire de ventilation du prix des matériaux et équipements sujets à ajustement](#) en inscrivant, pour chacun des matériaux et équipements pour lequel il souhaite bénéficier d'un ajustement, le prix correspondant inclus dans sa soumission. Ce formulaire devra obligatoirement être transmis par l'entrepreneur au chef de projet de la SQI dans le délai prescrit par ce dernier.

L'ajustement, à la hausse ou à la baisse, sera calculé à partir de l'indice applicable publié par Statistique Canada. Seules les variations supérieures à 5 %, à la hausse ou à la baisse, amèneront à l'ajustement du prix des matériaux visés. Ainsi, lors du traitement de chacune des demandes de paiement mensuelles, la SQI identifiera, pour chacun des matériaux et des équipements sélectionnés par l'entrepreneur, la variation des différents indices applicables entre la date limite de réception des soumissions et la date du décompte mensuel.

## Addendas au MTQ

En 2022, c'est à trois reprises que le MTQ est intervenu pour apporter des ajustements de prix, notamment pour le carburant :

- Premier addenda : 1<sup>er</sup> avril 2022 : recueil taux machinerie lourde et équipement : **ajustement de 54 %**
- Deuxième addenda : 1<sup>er</sup> juin 2022 : recueil taux machinerie lourde et équipement : **ajustement de 30% de plus**
- NOTE INTERNE : septembre 2022 : transmise aux directions territoriales pour que les ajustements tarifaires nécessaires soient apportés, le cas échéant : Fabrication et pose d'enrobé

# Mandats des *Comités*



## Audit

Le Comité d'Audit (Cd'A) porte la majorité de son attention sur l'optimisation de la gouvernance et des finances de l'association.



## Génie Civil

Le Comité Génie Civil (CGC) a pour mission de promouvoir et de protéger les intérêts des membres en commentant les projets de loi, règlements, normes et documents administratifs. Les membres du CGC représentent les membres de l'AQEI lors de rencontres avec différents ministères, organismes, municipalités, donneurs d'ouvrage et compagnies de cautionnement.



## Signalisation

Le Comité Signalisation (CS) a pour mission de promouvoir et protéger les intérêts des membres œuvrant dans l'industrie de la signalisation routière du Québec. Les membres du CS commentent les décrets, les règlements et normes afin de faire avancer les dossiers auprès des différents intervenants tels que les ministères, organismes et donneurs d'ouvrage ainsi que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).



## Santé et Sécurité au Travail

Le Comité Santé et Sécurité au Travail (C-SST) élabore des solutions aux problématiques communes rencontrées en génie civil municipal et en signalisation. Il travaille à maintenir et prioriser la santé et le bien-être des travailleurs ainsi qu'à standardiser les méthodes de travail.



## Formation

Le Comité Formation (CF) est responsable du Programme Reconnaissance de l'AQEI.

Le CF développe et organise les formations AQEI pour

répondre aux besoins des entrepreneurs et de leurs employés, ce qui assure un choix diversifié et une programmation de qualité. La mise en place d'une plateforme numérique permet aux membres et non-membres de consulter des formations en temps réel et au lieu de leur choix.



## Comité Communications et Marketing

Le Comité Communications et Marketing (CCM) assure la qualité des informations transmises aux membres de l'AQEI, accroît le nombre de membres à l'AQEI et augmente la visibilité et la notoriété de l'association. Pour ce faire, le CCM chapeaute les activités de recrutement et de réseautage (le Congrès annuel, l'Omnium Jean-Pierre-Rivest, la Grande soirée annuelle et les Conférences Infrastructures).

## Accès aux marchés publics

Six associations de l'industrie de la construction au Québec se regroupent ponctuellement afin de rétablir le dialogue, la confiance et la collaboration entre les entrepreneurs généraux, les professionnels et les donneurs d'ouvrage publics. Le regroupement d'associations intervient dans le cadre d'un désintéret marqué des entrepreneurs et professionnels envers les marchés publics.



## Coalition contre les retards de paiement dans la construction

La Coalition souhaite que les entrepreneurs soient payés dans un délai raisonnable de 30 jours pour les travaux qu'ils ont dûment exécutés et pour lesquels ils ont engagé des dépenses.

## Forum sur les initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction (FISIC)

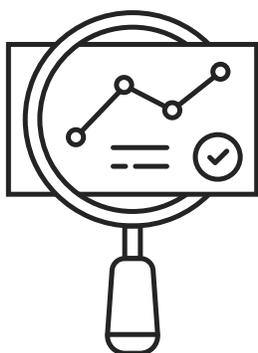
Le Forum mobilise les parties prenantes de l'écosystème de la construction en facilitant la collaboration et la complémentarité entre les acteurs pour agir sur les opportunités et les défis transversaux de l'industrie afin d'améliorer la compétitivité du secteur.

# Cd'A

Comité  
d'Audit



## Les membres du Comité d'Audit (Cd'A) reçoivent périodiquement les principaux documents financiers de la gestion courante de l'AQEI afin de surveiller la crédibilité et l'objectivité de l'information financière de l'association.



En 2022, le Comité d'Audit (Cd'A) a tenu 1 réunion en vidéoconférence et 1 réunion en présentiel. Le mandat du Cd'A a principalement porté sur :

- La supervision de la divulgation financière, des contrôles corporatifs et des systèmes de gestion de risque d'un OBNL
- La nomination et la vigie de l'indépendance de la firme d'experts-comptables externes ainsi que la formulation de leur mandat
- La révision et la recommandation d'approbation, par le Conseil d'administration, des états financiers annuels de l'association
- Le suivi et la gestion des placements par l'application de la politique de placement adoptée en 2021.
- Tout autre mandat déterminé par le Conseil d'administration concernant les affaires financières et administratives de l'association



### EN 2022, ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU CD'A

#### PRÉSIDENT

**Guillaume Dufort-Lemay**  
Systèmes Urbains inc.

#### VICE-PRÉSIDENTE (CE)

**Chantal Dufresne**  
AGA Assurances Collectives

#### MEMBRE D'OFFICE

**Frédéric Cliche**  
Action Progex inc.

#### MEMBRES

**Sébastien Claveau**  
Loiselle inc.  
**Éric Vallières**  
Roxboro Excavation inc.

#### Andréanne Joly

Environnement Routier NRJ inc.

#### Benjamin Robitaille

Soleno inc.

#### Marilyne Vallières

Signalisation de Ville inc.

#### INVITÉS

#### Éric Chayer

Investia services financiers inc.

#### Antonio Cordeiro

Investia services financiers inc.

#### Mario Rubano

Rubano, Scalia s.e.n.c.r.l.

#### Gianni Cecere

Rubano, Scalia s.e.n.c.r.l.

#### AQEI

#### Nadia Forest

Coordonnatrice à la comptabilité

#### Anabel Gendron

Directrice à l'administration

#### Caroline Amireault

Avocate et directrice générale



# CGC

Comité  
Génie  
Civil



## En 2022, les membres du Comité Génie Civil (CGC) ont tenu une réunion.

Cette année, ce sont les sous-comités qui ont tenu le plus grand nombre de rencontres afin de faire cheminer les dossiers qui leur sont délégués, le tout en lien avec le plan d'actions CGC 2019-2022.



### EN 2022, ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU CGC

#### CO-PRÉSIDENTS

**Marc-Antoine Leclerc**

Les Entreprises Claude Chagnon inc.

**Mary-Pier Marcheterre**

Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L.

#### VICE-PRÉSIDENT (CE)

**Mathieu Goggin**

Entreprises G.N.P. inc.

#### MEMBRE D'OFFICE

**Frédéric Cliche**

Action Progex inc.



#### MEMBRES

**Alex Hébert**

Les Constructions EDGUY inc.

**Alexandre Bergevin**

Environnement Routier NRJ inc.

**Éric Vallières**

Roxboro Excavation inc.

**Étienne Lacombe**

T.G.C. inc.

**Jean-François Ménard**

Foraction inc.

**Marc-André Poliquin**

Emco Corporation

**Mario Romero**

IPEX inc.

**Michal Pawelczak**

Westlake Raccords & Tuyaux

**Monique Barabé**

Boisclair & Fils inc.

**Samuel Choinière**

Groupe AllaireGince Infrastructures inc.

**Sonia Couture**

Loiselle inc.

**Yannick Forget**

Miller Thomson s.e.n.c.r.l.

#### AQEI

**Sandra Oxley**

Chargée de projets - Génie civil & voirie

**Caroline Amireault**

Avocate et directrice générale

## Grève des ingénieurs de l'État

Ces événements sont derrière nous depuis plusieurs mois déjà, mais en avril 2022, il s'agissait du sujet de l'heure lorsque la grève générale illimitée des ingénieurs de l'État s'est déclenchée. Le 4 mai, l'AQEI lançait un sondage auprès de ses membres pour obtenir un état de la situation en chantier. En amont et pendant ce sondage, plusieurs démarches étaient également effectuées pour obtenir des informations officielles qui, dans ce dossier, ont été très difficiles à obtenir. Quoi qu'il en soit, le 19 mai, l'AQEI émettait un BULLETIN SPÉCIAL à l'ensemble de ses membres annonçant une première suspension de la grève des ingénieurs de l'État.



Pendant cette période de suspension, les parties ont repris leurs négociations. Cependant, celles-ci n'ont pas mené à une entente. La grève générale illimitée des ingénieurs de l'État a donc repris de plus belle le 1<sup>er</sup> juin 2022, suivie d'une deuxième suspension, pour reprendre le 22 juin 2022.

Pris en otage dans un conflit qui ne les concernait pas, les membres de l'AQEI ont transmis une correspondance à la présidente du Conseil du trésor le 22 juin 2022 afin d'obtenir un suivi concernant la grève des ingénieurs et soulever ses impacts pour eux.

Le 5 juillet 2022, Bitume Québec, l'ACRGQTQ et l'AQEI se sont réunies pour faire front commun afin que la grève des ingénieurs de l'État se termine le plus rapidement possible.

Elles ont émis le communiqué de presse ci-dessous (extrait) :



« Dans notre seul milieu du pavage et de l'entretien des routes, ce sont 15 000 travailleurs qui risquent de se retrouver au chômage de façon imminente, à coup de vagues de mises à pieds successifs de 5 000 personnes à la fois, par exemple. »

– Tytus Zurawski, président de [Bitume Québec](#)

« Les pertes économiques directes et indirectes subies par nos membres assèneront un véritable coup de massue à la santé financière des entreprises. (...) Plusieurs de nos membres envisagent sérieusement d'avoir recours aux tribunaux pour réclamer du gouvernement du Québec des mesures compensatoires qui pourraient totaliser des dizaines et des dizaines de millions de dollars en bout de piste à raison de 6 à 10M\$ par jour de conflit. »

– Steve Gonthier, président de [l'ACRGQTQ](#)

« Nos entreprises ne peuvent plus tolérer l'incertitude et soutenir plusieurs chantiers inactifs qui engendrent des pertes financières majeures. Plus le conflit perdure, plus il y aura de longs et coûteux processus de réclamations à mener. Clairement, la situation actuelle est insoutenable et les parties doivent s'entendre. L'AQEI offre toute sa coopération pour aider à dénouer l'impasse. »

– Frédéric Cliche, président du conseil d'administration de [l'AQEI](#)

Le 19 juillet 2022, le Conseil du Trésor annonçait finalement une entente de principe avec l'Association professionnelle des ingénieurs du Gouvernement du Québec.



# Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

## Sous-comité de travail AQEI / sols contaminés

La traçabilité des sols contaminés excavés aura été sur toutes les lèvres en 2022! Afin de préparer le terrain et d'appuyer les membres dans leur appropriation de tous ces nouveaux règlements, les membres du Sous-comité de travail AQEI / sols contaminés ont, dès janvier 2022, produit une capsule informative portant justement sur ce sujet.

Merci à **Solmatech** pour la préparation de cette capsule.

Si vous souhaitez la consulter, [aqei.cc/boite-a-outils](http://aqei.cc/boite-a-outils).

**CAPSULE INFORMATIVE Sols contaminés**

Implications du Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés pour un entrepreneur

Depuis le 1er novembre 2021, par son Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés, le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC) oblige le suivi du déplacement des sols, de leur lieu d'excavation jusqu'à leur destination finale, afin d'encadrer la gestion des sols contaminés et de contraindre leur déplacement illégal.

Le logiciel Traces Québec est la plateforme sur laquelle la traçabilité des sols est effectuée.

**Le Règlement en bref:**

- 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 1er janvier 2022: Application pour des chantiers de plus de 5000 tonnes de sols contaminés > A. Suivi des sols contaminés > A sur le cahier des camionneurs.
- 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 1er janvier 2023: Application pour des chantiers de plus de 5000 tonnes de sols contaminés > A. Entrée des données de suivi (origine, destination, volume, etc.) dans l'application Traces Québec.
- 1<sup>er</sup> janvier 2023: Application pour tous les transports de sols contaminés excavés.
- 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 1er janvier 2025: Application pour des chantiers de plus de 1000 tonnes de sols contaminés > A.

Frais d'utilisation de la plateforme de Traces Québec: de 25 \$/tonne déposés.

**SANCTIONS:** de 2 500 \$ à 50 000 \$ pour les personnes morales, et les sanctions pénales prévues de 7 500 \$ à 145 \$.

SUITE >

**CAPSULE INFORMATIVE Sols contaminés**

Implications du Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés pour un entrepreneur

**Les interventions clés avant, entre autres, les rôles et responsabilités suivantes dans ce processus de traçabilité des sols excavés:**

Propriétaire des sols	Entrepreneur/Transporteur
<ul style="list-style-type: none"><li>Fournir les données de caractérisation des sols devant être mesurées (teneurs, chlorures et concentration selon le Guide du MELCC - critères A, B, C, H).</li><li>Acquiescer les frais d'utilisation de la plateforme (facturés directement au propriétaire par le MELCC).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>S'assurer que les camionneurs/transporteurs aient en leur possession des véhicules permettant l'utilisation de l'application mobile et autorisant la traçabilité par leur GPS en temps réel.</li><li>Collaborer à la surveillance environnementale des couches de sols excavés / tri des différents types et caractérisation de sols.</li></ul>

Site de disposition des sols	Attestateur externe
<ul style="list-style-type: none"><li>Engagement dans le système et confirmation qu'il est dûment autorisé à recevoir les sols selon les critères du MELCC.</li><li>Confirmation de la réception des sols transportés.</li><li>Documentation des quantités pesées déposées.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Réglement externe et permisua homologués à cette fin attestant que tous les sols contaminés excavés dans le cadre du projet ont fait l'objet d'un bordereau de suivi enregistré dans Traces Québec.</li></ul>

L'entrepreneur en charge de travaux ne doit pas prendre à la légère la responsabilité associée à une telle traçabilité avant de commencer les travaux de changement des sols. Une bonne communication et coordination initiale entre les intervenants mentionnés ci-haut est la voie du succès pour éviter des arrêts de travaux, des sanctions et autres entraves au projet. Réviser les efforts associés à la mise en application du règlement, à faire passer l'objectif vers un site sûr, la protection contre des déversements, sauvages et autres déversements environnementaux, et ce, dans une optique de développement durable et responsable de nos ressources.

Le MELCC a mis en place le schéma explicatif suivant illustrant le processus de traçabilité:

**RESSOURCES CONSULTER:** [www.melcc.gc.ca/ressources/consultation](http://www.melcc.gc.ca/ressources/consultation)

Cette capsule a été réalisée par le Sous-comité AQEI / Sols contaminés et le Comité Gestion des Sols. Pour toute information officielle, veuillez vous référer aux textes de loi et règlements en vigueur. Cette capsule est un document technique officiel. Pour toute question, veuillez vous adresser à un professionnel (juridique et technique) au fait de la réglementation en vigueur de son équipe d'avis.

Cette capsule est offerte par le **Sous-comité AQEI / Sols contaminés** et le **Comité Gestion des Sols AQEI**. Cette capsule est préparée par **SOLMA TECH** et **AQEI CC**.

Au début de 2022, les membres du Sous-comité de travail AQEI / sols contaminés ont révisé, avec Me Anne-Frédérique Bourret (BCF Avocats d'affaires), l'étude économique qui avait été réalisée en 2020 par RCGT, étude qui était accompagnée de commentaires juridiques, le tout pour s'assurer de leur temporalité.

**Conclusion : L'étude de RCGT et les commentaires juridiques qui l'accompagnent demeurent à jour en ce qui concerne les enjeux identifiés, ainsi que les lacunes réglementaires quant à l'obligation de caractériser le terrain duquel sont excavés les sols contaminés et aux technicités d'une telle caractérisation.**

Avec cette conclusion en mains, les membres du Sous-comité de travail AQEI / sols contaminés ont convenu de se concentrer sur la révision de fiches techniques qui dictent les bonnes pratiques aux différents intervenants, dont les organismes publics.

Dès les premiers mois de l'année 2022, plusieurs webinaires gratuits du MELCC ont été publicisés, en direct et en rediffusion, à l'ensemble des membres AQEI afin de les accompagner dans l'apprentissage de toutes ces nouvelles notions.

### TEC43 - MELCC: FORMULAIRES POUR LES DEMANDES D'AUTORISATION MINISTÉRIELLE

Rediffusion / En direct le 10 février 2022 de 9 h à 10 h 30 / En direct le 24 mars 2022 de 9 h à 10 h 30

### TEC42 - MELCC: LA NOTION DE «PROJET»

Rediffusion / En direct le 24 février 2022 de 9 h à 10 h 30

### TEC45 - MELCC: LA RECEVABILITÉ DES DEMANDES D'AUTORISATION MINISTÉRIELLE

Rediffusion / En direct le 3 février 2022 de 9 h à 10 h 30 / En direct le 17 mars 2022 de 9 h à 10 h 30

### TEC44 - MELCC: SURVOL DES CHANGEMENTS DE L'AUTOMNE (MISE À JOUR)

Rediffusion

### TEC48 - MELCC : LANCEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES FORMULAIRES DE DEMANDE D'AUTORISATION MINISTÉRIELLE

Rediffusion

### TEC50 - MELCC : NOUVELLES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES - RÉGIME TRANSITOIRE EN RIVES, LITTORAL ET ZONES INONDABLES

Rediffusion

## Projet d'omnibus réglementaire modifiant divers règlements

- Règlement modifiant le Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)
- Règlement modifiant le Règlement concernant la valorisation de matières résiduelles (RVMR)

Le 27 avril 2022, un projet omnibus réglementaire colossal et modifiant plusieurs règlements, était déposé par le MELCC. Le 11 juin 2022, dans le cadre de la consultation publique sur ce projet d'omnibus réglementaire, l'AQEI déposait un **Mémoire** comprenant **11 recommandations concrètes et constructives** pour tenter de modifier la version finale des règlements.

### Voici un extrait du sommaire exécutif du Mémoire de l'AQEI :

Bien que plusieurs modifications au cadre réglementaire auront des effets sur les activités de ses membres, l'AQEI souhaite concentrer son intervention sur les dispositions apparaissant comme potentiellement problématiques et où des gains d'efficacité pourraient être faits.

Considérant la vaste portée des modifications réglementaires et la complexité des transformations apportées au cadre réglementaire, l'AQEI tient à préciser que l'absence de commentaires sur certaines dispositions particulières ne doit pas être interprétée comme un endossement systématique des changements proposés.

### Résumé des 11 recommandations :

#### Concernant le REAFIE, l'AQEI recommande :

1. De retirer du règlement la référence à la norme BNQ-1809-300 et de préciser directement les critères applicables
2. D'abandonner l'ajout d'une obligation de détention d'une attestation et de maintenir les paragraphes 3° et 4° du projet de règlement tels quels
3. D'inclure les précisions liées à l'attestation dans le Guide d'application du REAFIE plutôt que directement dans le règlement

#### Concernant le RVMR, l'AQEI recommande :

4. De retirer le sous-paragraphes a) du paragraphe 4° de l'article 19, de façon à ce que les matières granulaires résiduelles provenant d'infrastructures routières n'aient pas à être caractérisées outre mesure lorsqu'elles sont réutilisées sur un chantier routier du même exploitant
5. De préciser, dans le règlement, la définition de l'exploitant mentionné à l'article 19 du RVMR
6. D'abandonner l'ajout de l'article 25.1 au RVMR
7. De préciser les attentes du MELCC quant à l'attestation dans le Guide d'application du RVMR (et non dans le règlement lui-même)
8. De suspendre la modification des articles 20 et 21 et de procéder à des consultations particulières auprès des parties prenantes, dont l'AQEI

#### Concernant l'encadrement général des matières granulaires résiduelles :

9. L'intégration d'une obligation d'ordre public de caractérisation des sols en phase de planification de tout chantier d'infrastructure
10. L'ajout de dispositions, dans le cadre réglementaire, rendant obligatoire la présentation de la caractérisation des sols à même les documents d'appels d'offres pour tous travaux d'infrastructures effectués au Québec
11. De préciser, à l'article 14 du RVMR, que la pierre concassée ne doit être considérée comme une matière résiduelle que si elle contient des contaminants provenant d'activités humaines



Le **22 juin 2022**, à la suite du dépôt de son **Mémoire**, l'AQEI entreprenait des démarches pour obtenir une rencontre avec le MELCC afin d'échanger sur le dossier des sols contaminés (matières granulaires résiduelles) et l'omnibus réglementaire.

Cette rencontre a finalement eu lieu le 15 novembre 2022 entre le MELCC et l'AQEI. Les membres du Sous-comité de travail AQEI / sols contaminés ont pris le temps d'expliquer les justificatifs derrière chacune des 11 recommandations et d'exposer comment cela se concrétisait sur leurs chantiers. De plus, ils ont discuté :

- des seuils minimums à prévoir au-dessus des matériaux (assise)
- de l'obligation de détention d'une attestation
- du guide du REAFIE
- des critères d'exemption de la caractérisation obligatoire des matières granulaires
- de la définition d'un exploitant
- de l'importance des études de caractérisations des sols dans les documents d'appel d'offres

Les membres en ont profité pour rappeler toute l'importance de la caractérisation des sols en amont des appels d'offres et qu'elle soit obligatoirement divulguée dans tous les documents d'appels d'offres. Finalement, les représentants du MELCC ont demandé les commentaires des membres AQEI face au *Guide d'application du RVMR* qui sera en révision au début 2023.

## SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / SOLS CONTAMINÉS

### MEMBRES

**Amélie Legros**

Soleno Inc.

**Anne-Frédérique Bourret**

BCF Avocats d'affaires

**Benoit Nantel**

Englobe Corp.

**Clyde Custeau**

Environnement Routier NRJ Inc.

**Éric Vallières**

Roxboro Excavation inc.

**Maxime Dupéré**

Bricon (175784 Canada inc.)

**Nicolas Rémillard**

Solmatech Inc.

**Patrick Girard**

Les Carrières De Saint-Dominique Ltée

### AQEI

**Sandra Oxley**

Chargée de projets - Génie civil & voirie

**Caroline Amireault**

Avocate et directrice générale

**13 JANVIER 2022**

**Événement**

MELCC : Webinaire : Lancement de la consultation publique sur les formulaires de demande d'autorisation ministérielle (MELCC)

**16 MARS 2022**

**Formation**

MELCC : Webinaire traçabilité des sols

**26 MAI 2022**

**Appel conférence**

MELCC : BCF + TACT (Projet omnibus)

**30 MAI 2022**

**Appel conférence**

Sous-comité sols contaminés, commentaire mémoire RVMR & REAFIE

**10 JUIN 2022**

**Dépôt Mémoire AQEI**

(projet omnibus 27 avril 2022)

**15 NOVEMBRE 2022**

**Sous-comité AQEI / Appel conférence**

Rencontre avec MELCCFP

**20 DÉCEMBRE 2022**

**TEAMS**

Avec Solmatech et BCF : Préparation webinaires sols contaminés à diffuser en 2023

## Comité consultatif Traces Québec / Attestra

Rappelons-nous qu'en novembre 2021, l'AQEI a été sollicitée par Attestra pour participer au *Comité consultatif technique Traces Québec* composé de différentes parties prenantes visées par le *Règlement sur la traçabilité des sols contaminés excavés*.

C'est ainsi que le 16 mars 2022, l'AQEI recevait des représentants du MELCC et d'Attestra afin de présenter une séance d'informations aux membres sur la traçabilité des sols contaminés excavés, leur permettant de poser leurs questions et de partager leurs inquiétudes.

Rappelons que le règlement, qui vise à contrer les déversements illégaux de sols contaminés, prévoit le recours obligatoire à Traces Québec pour tout projet impliquant la gestion de sols contaminés excavés à l'extérieur de leur terrain d'origine. Traces Québec permettra, par géolocalisation des camions, le suivi en temps réel du déplacement des sols contaminés excavés jusqu'à la destination prévue, c'est-à-dire un lieu apte à les recevoir pour les traiter, les valoriser ou les enfouir.

Si vous avez manqué cette présentation, il est toujours possible de la visionner EN CONTINU sur la [NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE](#) de l'AQEI.



En 2022, le Comité consultatif technique Traces Québec a tenu quatre rencontres qui ont permis aux parties d'y exprimer leurs enjeux et leurs défis face aux nouvelles exigences et de formuler des recommandations pour améliorer le système Traces Québec, rencontres auxquelles l'AQEI a participé.

- **18 janvier 2022**  
Traces Québec - Comité consultatif technique / Attestra : Réunion 3
- **16 mars 2022**  
MELCCFP + Attestra : Webinaire traçabilité des sols
- **3 mai 2022**  
Traces Québec - Comité consultatif technique / Attestra : Réunion 4
- **13 septembre 2022**  
Traces Québec - Comité consultatif technique / Attestra : Réunion 5
- **8 novembre 2022**  
Traces Québec - Comité consultatif technique / Attestra : Réunion 6

### SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / TRACES QUÉBEC / ATTESTRA

#### AQEI

**Sandra Oxley**

Chargée de projets - Génie civil & voirie

# Ministère des Transports du Québec (MTQ)

## Camionnage en vrac

On se rappelle qu'à la fin de l'année 2021, le RECIQ, l'APMLQ et l'AQEI tentaient de discuter avec le ministre François Bonnardel dans le dossier du camionnage en vrac.

Après plusieurs suivis, c'est le 31 janvier que nous avons pu discuter avec lui en visioconférence. Les trois associations ont pu lui présenter clairement et succinctement leurs positions et les pistes de solutions qu'elles privilégient dans le camionnage de vrac.

Un autre objectif de cette rencontre était de pouvoir être réinvitées à la table du camionnage en vrac. Le Ministre nous a alors mentionné que si les travaux de la Table reprenaient sans les associations ci-dessus, nous en serions informées.

À la fin février et au début du mois de mai 2022, l'AQEI recontactait le conseiller politique de monsieur Bonnardel qui nous confirmait que la Table n'avait toujours pas repris ses travaux.

### SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / CAMIONNAGE EN VRAC

#### MEMBRES

**Alain Tourigny**

Excavation Tourigny inc.

**Éric Vallières**

Roxboro Excavation inc.

**Steve Bastien**

Environnement routier  
NRJ inc.

#### AQEI

**Sandra Oxley**

Chargée de projets -  
Génie civil & voirie

**Caroline Amireault**

Avocate et directrice  
générale

## Dispositifs de consignation électronique (DCE)

Le 22 février 2022, l'AQEI discutait avec le conseiller politique de monsieur François Bonnardel en lien avec l'obligation imminente (juin 2022) des dispositifs de consignation électronique (DCE). Plusieurs de nos membres nous avaient alors mentionné les difficultés d'approvisionnement de ces appareils et nous avaient demandé d'obtenir un délai pour s'y conformer.

Le conseiller politique nous a alors été mentionné que l'obligation de l'utilisation de ces appareils serait rattachée à des modifications à venir du *Règlement sur les heures de conduite et de repos des conducteurs de véhicules lourds*, modifications qui auraient pour but de s'arrimer avec les exigences du règlement fédéral. Finalement, l'entrée en vigueur de la loi sera repoussée au mois de janvier 2023.



## Modifications au CCDG, aux Tomes et autres ouvrages

À l'été 2022, l'AQEI a effectué une consultation auprès de ses membres afin de recueillir les différentes problématiques reliées aux clauses contenues dans les documents contractuels du MTQ, et ce, autant dans les travaux civils que dans le domaine de la signalisation routière.

Le 8 septembre 2022, les membres du CGC et du Comité de signalisation (CS) ont transmis au ministère des Transports, 47 recommandations d'amendements et ce, pour les documents suivants :



## Table d'échanges permanente AQEI / Ville de Montréal (TEPAM)

Ce sont les 17 mars et 28 avril 2002 que des représentants de la Ville, de l'AQEI et de l'ACRGTQ se sont donné rendez-vous pour réviser l'entièreté des dossiers entrepris depuis déjà quelques mois et surtout, la possibilité de leurs futurs avancements respectifs (court terme, moyen terme, long terme).

Ils en ont également profité pour revoir le mode de fonctionnement de la TEPAM afin d'améliorer l'efficacité des travaux et des échanges. Pour 2022-2023, ils ont priorisé les trois dossiers ci-dessous :

Fiche	Titre	Avancement possible à court terme
A002	Calendrier de projet	✓
A006	Rôle et responsabilité des arpenteurs	✓
A007	Homologation des standards de béton (et autres matériaux de construction)	✓

### A002 : calendrier de projet

À la fin de 2021, le *Sous-groupe de travail du **Calendrier de projet*** a remis ses recommandations au *Comité de direction de la TEPAM*. Rappelons-nous que le mandat qui avait été confié au *Sous-groupe de travail du **Calendrier de projet*** était le suivant :

Actuellement, lors de ses appels d'offre, la Ville de Montréal spécifie quelques dates jalons dans certains projets. Le *Comité de direction de la TEPAM* demande au *Sous-groupe de travail du Calendrier de projet* d'analyser la possibilité d'élargir cette pratique afin de fournir plus d'informations aux soumissionnaires quant à la période de réalisation (ex : date début, octroi, etc.). Il est également souhaité par les soumissionnaires de recevoir plus d'informations lorsque le dossier chemine entre le dépôt d'une soumission et l'octroi par l'instance.

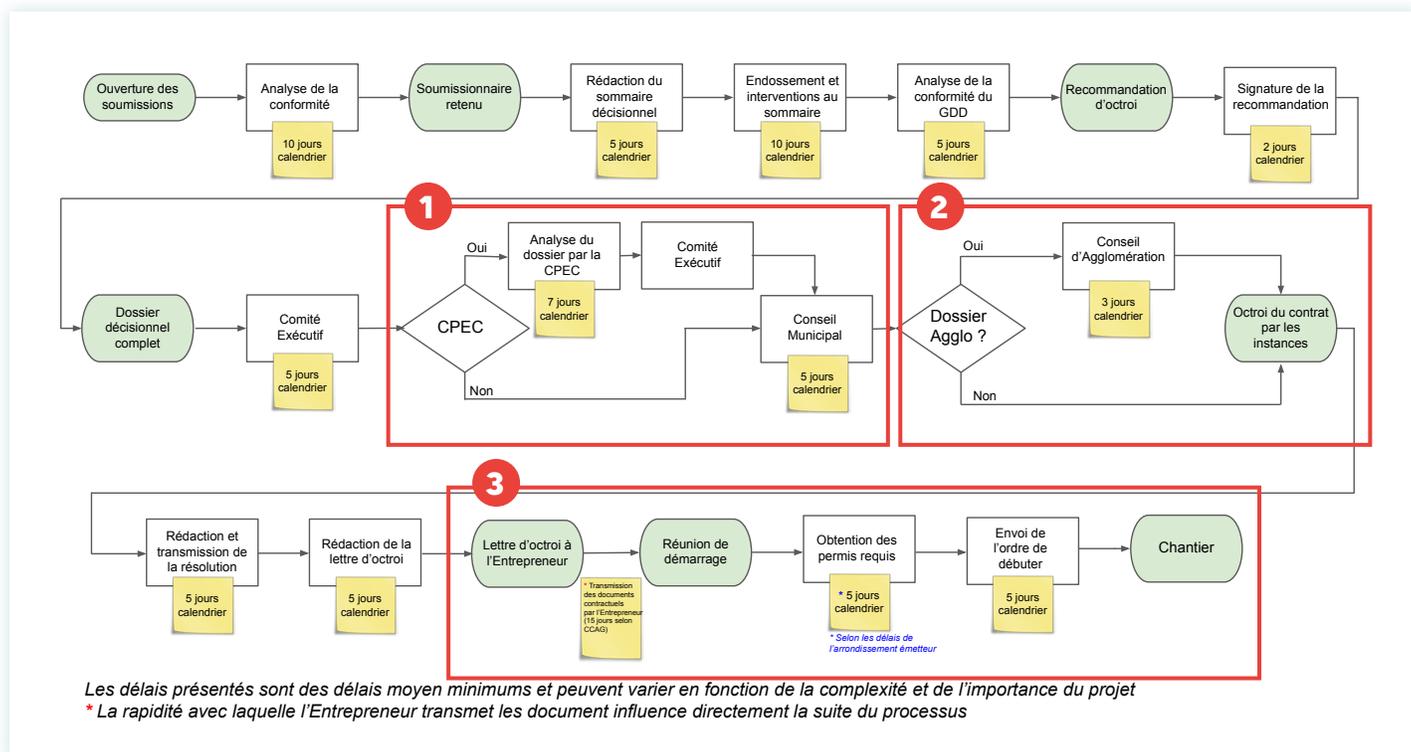
Le *Sous-groupe de travail du **Calendrier de projet*** devra notamment :

- Évaluer la valeur et gestion contractuelle d'une modification d'un calendrier
- Évaluer les obligations respectives et leurs incidences
- Prévoir un mécanisme de gestion d'un report ou changement
- Considérer la pertinence selon le type de contrat
- Comparer les différentes façons de faire dans d'autres municipalités
- Étudier les incidences sur la gestion contractuelle



Ayant en mains les recommandations du Sous-groupe de travail du **Calendrier de projet**, les membres du Comité de direction de la TEPAM se sont rencontrés le 8 juin 2022 afin d’analyser et d’échanger sur ces diverses pistes de solutions. Lors de cette rencontre, la Ville a présenté le résultat de son travail, soit les deux cartographies ci-dessous illustrant le processus d’octroi des contrats (tant ceux de la Ville-Centre que ceux des arrondissements).

Cheminement moyen d’un dossier type d’exécution de travaux **dans un service central** de la Ville de Montréal.



**1**  
Si votre projet est soumis au CPEC, la Ville mentionne que cela ne devrait pas allonger pour autant les délais d’analyse et d’octroi puisque ce cheminement se fait à l’intérieur du délai déjà fixé (date fixe et mensuelle) pour que le dossier soit transmis au Conseil municipal.

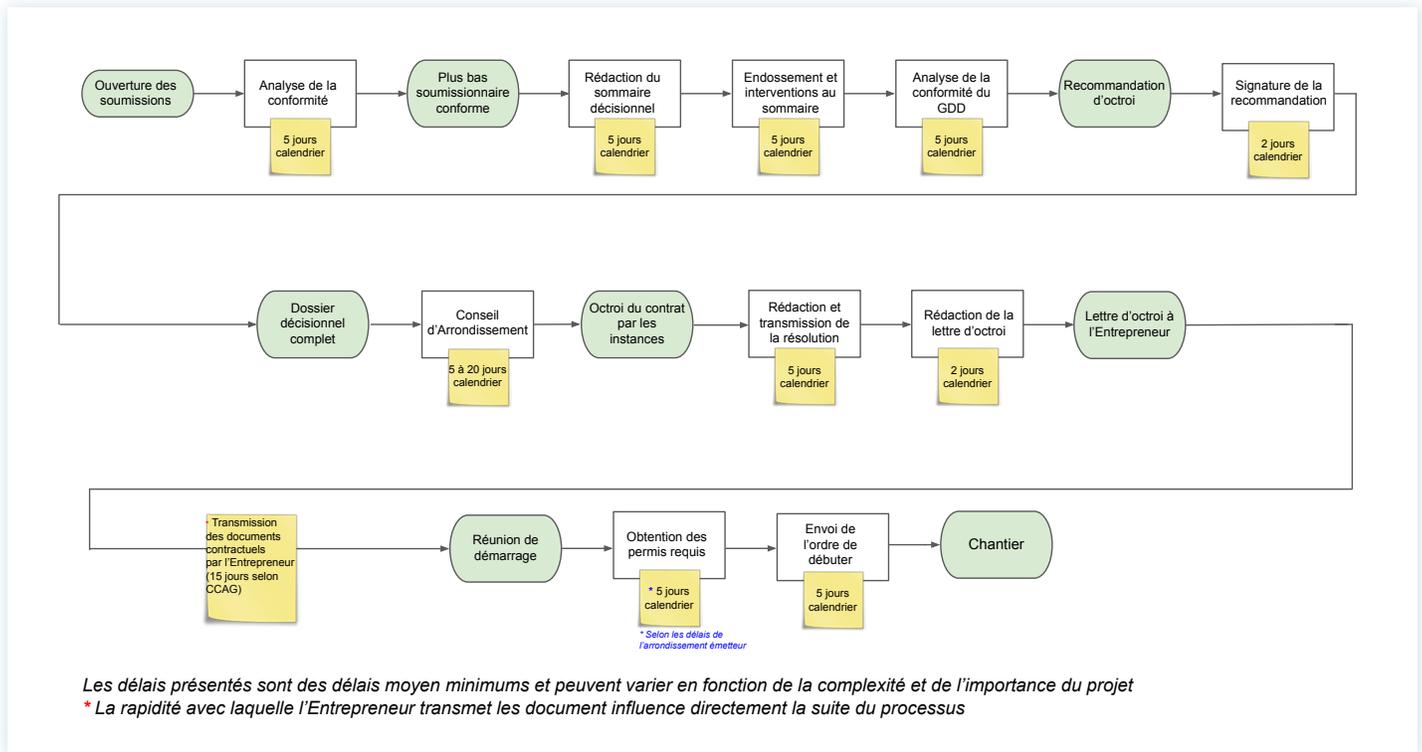
Quant aux critères d’assujettissements des projets à la CPEC, des discussions ont également eu lieu pour que certains critères soient revus. Cette réflexion pourrait mener à une diminution du nombre de projets qui y sont assujettis. Ces discussions se poursuivront en 2023.

**2**  
Autre élément important à considérer dans le cheminement d’octroi : certains appels d’offre peuvent être soumis au processus d’approbation d’un conseil d’agglomération, ce qui peut, minimalement, ajouter un délai de 3 jours calendrier. Ne pas oublier que l’analyse de ce dossier, par le conseil d’agglomération, pourra être réalisée qu’à la suite de son inscription à l’ordre du jour de la prochaine réunion du conseil d’agglomération. Débutera par la suite le délai de 3 jours calendrier pour rendre la décision.

**Suggestion :** au cours de l’appel d’offre et pendant la période de questions, vous pourriez demander si le projet est soumis à l’analyse d’un conseil d’agglomération. Si tel est le cas, vous pourriez vérifier les agendas prévus des prochaines réunions des conseils d’agglomération, vous permettant ainsi d’établir plus clairement les délais d’octroi.

**3**  
Il fut également suggéré par les entrepreneurs que le délai entre la lettre d’octroi à l’entrepreneur et l’ordre de débiter les travaux (actuellement d’environ 3 semaines et qui, dans certaines circonstances, peut être difficile à rencontrer) soit augmenté à 4 ou 5 semaines, ou que ce délai soit convenu entre les parties. La Ville s’est dite ouverte à cette suggestion et sensibilisera ses équipes sur cet enjeu.

Cheminement moyen d'un dossier type d'exécution de travaux **dans un arrondissement** de la Ville de Montréal.



De plus, à la suite de suggestions du Sous-groupe de travail du **Calendrier de projet** et de plusieurs échanges au **Comité de direction de la TEPAM**, la Ville :

- a, en 2021, ramené le **délai de validité des soumissions pour tous les projets d'infrastructure** à un « maximum de 90 jours »
  - s'est engagée à informer toutes ses unités d'affaires de la règle générale suivante, à savoir que le délai maximum devrait être de 90 jours pour tous les projets d'infrastructure. Une note de sensibilisation devrait être transmise dès le début de l'année 2023 aux unités d'affaires.
  - a modifié son **cahier des clauses administratives générales**, notamment :
    - article 5.2.2.2 « Clause d'ajustement du prix du carburant »
  - a modifié son **cahier des clauses administratives générales**, notamment :
    - article 5.1.11.4 « Établissement de la valeur d'un changement »
    - article 5.1.11.4.1 c) ii : ... pour couvrir les Frais d'administration ainsi que les Frais généraux de chantier a modifié son cahier des **clauses administratives spéciales**, notamment :
      - article 8.4.1 « Échéancier d'exécution des travaux » (voir : « travaux à exécuter pendant la période hivernale » et « travaux à réaliser pendant la période de dégel »)
      - article 8.8 « Enlèvement de la neige et/ou terre gelée et/ou fondation en pierre gelée »
    - a modifié la **DTNI - 3A**, notamment :
      - Définition : travaux réalisés par temps froid
      - Article 7.7.2.2 : travaux réalisés par temps froid
    - a modifié la **DTNI - 3B**, notamment :
      - Définition : travaux réalisés par temps froid
      - Article 7.12.6.2 : conditions climatiques
- Pour prendre connaissance de toutes les modifications et leurs textes exacts, nous vous référons directement aux textes officiels de la Ville de Montréal (CCAG, CCAS, DTNI...).**

## A007 : homologation des matériaux

Quant à l'enjeu de « l'Homologation des matériaux », les membres du Comité de direction de la TEPAM ont entamé les discussions sur ce deuxième enjeu à la fin 2022 et les continueront au début 2023. Elles viseront notamment à réduire le nombre et les délais d'approbation.

Rappelons-nous les irritants qui avaient été soulevés par les entrepreneurs ainsi que les résultats attendus, énumérés dans l'encadré ci-dessous :

### Irritants :

Délai énorme pour le traitement d'approbation des mélanges de béton et des fiches de matériaux soumis par les entrepreneurs à la Ville. Certains fournisseurs de béton sont même réticents à transmettre leurs fiches en raison de la multiplication des documents. Voire même que certains fournisseurs ont mentionné vouloir facturer pour les charges administratives supplémentaires.

### Résultats attendus :

- Assurer un délai de traitement d'approbations raisonnable
- Tenir un répertoire de fournisseurs approuvés avec leurs fiches de matériaux à jour
- Rendre le répertoire public

## A006 : rôle et responsabilité des arpenteurs

Quant à l'enjeu du « **Rôle et responsabilité des arpenteurs** », les membres du Comité de direction de la TEPAM entameront ces discussions au début 2023, celles-ci devraient notamment porter sur des allègements possibles de certaines exigences du guide.

## Processus de révision annuelle des documents d'appels d'offres (CCAG, DTNI, IAS)

Le 18 février 2022, la Ville de Montréal transmettait une correspondance à l'AQEI afin de l'inviter à déposer ses propositions de modification des documents d'appel d'offres d'exécution de travaux.

En effet, la *Division gouvernance et normalisation du Service de l'approvisionnement* de la Ville de Montréal a mis sur pied un processus d'appel de propositions dans le cadre de la mise à jour annuelle des documents d'appel d'offres publics faisant partie intégrante du cahier des charges et des devis techniques normalisés de la Ville de Montréal. La Ville invitait donc, par le fait même, l'AQEI à transmettre les suggestions et propositions de ses membres au plus tard le 15 avril 2022.

## Maintien et gestion de la mobilité (DTNI-8A)

Au courant de l'été 2022, l'AQEI, l'ACRGTO et le comité de révision DTNI-8A se sont rencontrés pour discuter des exigences de maintien et de gestion de la mobilité. Des commentaires communs furent d'ailleurs transmis le 6 septembre 2022 à la Ville de Montréal, portant sur les sujets suivants :

1. Passage des cyclistes
2. Zone de travail réduite (double corridor de passage piétons)
3. Réduction des horaires de travail
4. Plan de signalisation longue durée obligatoire
5. Consignes contradictoires
6. Variation dans l'interprétation des devis et de la charte
7. Nombre de déplacements de la signalisation non connu
8. Paiement des ajouts de signalisations au contrat

### REPRÉSENTANTS AQEI AU COMITÉ DE DIRECTION TEPAM

#### Alexandre Bergevin (invité)

Environnement routier NRJ inc.

#### Éric Vallières

Roxboro Excavation inc.

#### Steve Bastien

Environnement Routier NRJ inc

#### Sonia Couture (invitée)

Loiselle inc.

#### AQEI

#### Sandra Oxley

Chargée de projet- Génie civil & voirie

#### Caroline Amireault

Avocate et directrice générale

- 17 MARS 2022  
**Comité direction restreint**  
Révision des dossiers
- 28 AVRIL 2022  
**Comité direction restreint**  
Révision et priorisation des dossiers
- 6 JUIN 2022  
**Comité direction (AQEI-ACRGQTQ)**  
Rencontre préparatoire
- 8 JUIN 2022  
**Comité direction TEPAM**  
Enjeux calendrier de projet
- 11 OCTOBRE 2022  
**Comité direction (AQEI-ACRGQTQ)**  
Rencontre préparatoire
- 11 OCTOBRE 2022  
**Comité direction TEPAM**
- 30 NOVEMBRE 2022  
**Sous-comité de travail AQEI / TEPAM**  
Retour sur les rencontres de l'année 2022

## Webinaires réalisés en collaboration avec la Ville de Montréal



20 avril 2022  
**Accessibilité universelle et chantiers**



20 avril 2022  
**Bilan 2021 des travaux du service des infrastructures du réseau routier - (DI) - Ville de Montréal**



## SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / TEPAM

### MEMBRES PRÉSENTS

- Alexandre Bergevin**  
Environnement Routier NRJ inc.
- Didier Girard**  
Sanexen Services Environnementaux inc.
- Joëy Pileggi**  
Les Entreprises Michaudville inc.
- Lorraine Klein**  
C.M.S. Entrepreneurs généraux inc.

- Marc-Antoine Leclerc**  
Les Entreprises Claude Chagnon inc.
- Pierre Dagenais**  
Aménagement Côté Jardin Inc.
- Sonia Couture**  
Loiselle inc.

### AQEI

- Caroline Amireault**  
Avocate et directrice générale

# Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

## BNQ 1809-300 : Travaux de construction – Clauses techniques générales – Conduite d’eau potable et d’égout – Révision de la 6<sup>e</sup> édition

En 2022, le Comité BNQ 1809-300 s’est réuni à 6 reprises, et une fois pour un Sous-comité Matériaux granulaires recyclés (MGR).

De son côté, et en parallèle aux rencontres ci-dessus, le Sous-comité de travail AQEI / BNQ 1809-300 s’est réuni à 3 reprises. Ce Sous-comité a donc suivi tous les travaux du comité de normalisation du BNQ afin de présenter des propositions de modifications et faire valoir les intérêts des membres AQEI.

Le 19 mai 2022, un BULLETIN SPÉCIAL était transmis à tous les membres pour leur rappeler que l’entrée en vigueur du modificatif (M3) au cahier des charges normalisé BNQ 1809-300/2018. Ce modificatif permet désormais aux entreprises (entrepreneurs, villes et consultants) d’introduire les matières résiduelles (MR) dans la conception des réseaux d’égout.

À venir en 2023, le Sous-comité de travail AQEI / BNQ 1809-300 poursuivra sa participation active pour les prochaines étapes de la révision de cette 6<sup>e</sup> édition.

### SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / BNQ 1809-300

#### MEMBRES

**Étienne Lacombe**  
TGC inc.

**Sonia Couture**  
Loiselle inc.

#### AQEI

**Sandra Oxley**  
Chargée de  
projets – Génie  
civil & voirie



12 JANVIER 2022

#### Rencontre du BNQ : BNQ 1809-300 / Réunion #6

- Poursuite de l’analyse du tableau des commentaires à valider

2 FÉVRIER 2022

#### Rencontre au BNQ : BNQ-1809-300

Sous-comité Matériaux granulaires recyclés (MGR)

7 FÉVRIER 2022

#### Sous-comité de travail AQEI / BNQ 1809-300

9 FÉVRIER 2022

#### Rencontre du BNQ : BNQ 1809-300 / Réunion #7

- Conclusions des travaux du sous-comité MGR
- Conclusions des travaux du sous-comité « signatures de l’ingénieur – firmes spécialisées »
- Poursuite de l’analyse du tableau des commentaires à valider

15 FÉVRIER 2022

#### Sous-comité de travail AQEI / BNQ 1809-300

16 MARS 2022

#### Rencontre du BNQ : BNQ 1809-300 / Réunion #8

- Poursuite de l’analyse du tableau des commentaires
- Finalisation du traitement des dossiers pour les nouveaux produits

7 AVRIL 2022

#### Vote POSITIF transmis par l’AQEI au BNQ sur le modificatif 3

13 AVRIL 2022

#### Rencontre du BNQ : BNQ 1809-300 / Réunion #9

- Poursuite de l’analyse du tableau des commentaires
- Avancement des travaux du MELCC pour la modification de l’article 5.4

9 MAI 2022

#### Sous-comité de travail AQEI / BNQ 1809-300

11 MAI 2022

#### Rencontre du BNQ : BNQ 1809-300 / Réunion #10

- Avancement des travaux du MELCC pour la modification de l’article 5.4.
- Conclusions du sous-comité « signature de l’ingénieur / firme spécialisée »
- Poursuite de l’analyse du tableau des commentaires

8 JUIN 2022

#### Rencontre du BNQ : BNQ 1809-300 / Réunion #11

- Avancement des travaux du MELCC pour la modification de l’article 5.4.
- Conclusions du sous-comité « signature de l’ingénieur / firme spécialisée »
- Poursuite de l’analyse du tableau des commentaires
- Les étapes reliées à la consultation publique – planification des réunions postconsultation publique

5 DÉCEMBRE 2022

#### Fin de la consultation publique



## Table d'échanges sur infrastructures municipales

La première rencontre de cette Table a eu lieu le 26 avril 2022, rencontre à laquelle l'AQEI a assisté. Par cette Table, le BNQ a comme objectif de tenir un échange sur les besoins des parties prenantes, de comprendre leur réalité et défi en termes de normalisation et de certification. Une deuxième rencontre a eu lieu le 2 novembre 2022.

**Objectif de la table**  
Échange sur vos besoins, votre réalité et vos défis en termes de normalisation et certification

- Identifier vos besoins
  - Diffusion d'information sur les normes
  - Techniques
- Besoins qui peuvent être comblés par des normes et programmes de certification
  - Absence de balises concises
  - Souhait d'encadrement ou de guide
  - Pratiques à adopter à définir



**BNQ** Tous droits réservés © BNQ

### SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / TABLE BNQ

#### AQEI

**Caroline Amireault**

Avocate et directrice générale

#### Ont été invités à participer à cette table du BNQ :

- Association des Constructeurs de Routes et Grands Travaux du Québec (ACRGQTQ)
- Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ)
- Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
- Association des ingénieurs municipaux du Québec (AIMQ)
- Association québécoise des entrepreneurs en infrastructure (AQEI)
- Association des travaux publics d'Amérique (ATPA)
- Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU)
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)
- Ministère des Transports du Québec (MTQ)
- Association des firmes de génie-conseil - Québec (AFG)
- Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ)
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Ville de Montréal
- Ville de Québec
- Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

# Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU)

## Technique sans tranchée



En mars 2022, le CERIU contactait l'AQEI pour savoir si des entrepreneurs qui effectuent des travaux techniques sans tranchée étaient intéressés de se joindre à ce comité de travail.

C'est en juin 2022 que l'AQEI a commencé à y siéger. Il y fut notamment question de promouvoir l'intérêt des participants aux sessions d'informations sur les techniques sans tranchée lors du prochain congrès INFRA.

Des discussions ont également mené à la décision de produire un autre module pour les techniques de réhabilitation sans tranchée, notamment, la mise à jour de la formation Pathologie, diagnostics et intervention sur des réseaux d'égouts.

Finalement, la rencontre de décembre 2022 aura permis à ce comité de préparer un panel pour le Congrès INFRA 2023. Il y sera notamment discuté des sujets d'actualité en lien avec les nouvelles technologies du domaine des travaux sans tranchée (transfert de connaissance, type de sol, bonnes et mauvaises expériences).

10 MARS 2022

**CERIU / Technique sans tranchée**  
Appel conférence/ Rencontre de suivi

2 JUIN 2022

**CERIU / Technique sans tranchée**  
Appel conférence/ Rencontre régulière

### SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / TECHNIQUE SANS TRANCHÉE

#### MEMBRES

**Alain Charky**  
IPEX Inc

**Amélie Legros**  
Solenos Services

**Jean-François Ménard**  
Foraction inc.

**Martine Bernier**  
Canada Pipe  
Company (ULC)

**Ronald Glive**  
Sanexen Services  
Environnementaux  
inc.

#### AQEI

**Sandra Oxley**  
Chargée de projets –  
Génie civil & voirie

## Forum géo-environnement

C'est en avril 2022 que l'AQEI a été invitée à se joindre à un groupe de travail dont l'objectif était de préparer un panel et des ateliers, présentés dans le cadre du FORUM GÉO-ENVIRONNEMENT de l'AFG en avril 2023.

Le sujet retenu par ce groupe de travail : **Comment favoriser la valorisation des matières résiduelles granulaires en regard du cadre de gestion existant?**

Les membres de ce groupe de travail se sont donc rencontrés le 18 mai 2022 et ont pris connaissance de l'horaire envisagé du Forum et plus particulièrement du panel et des ateliers qui devaient être préparés.

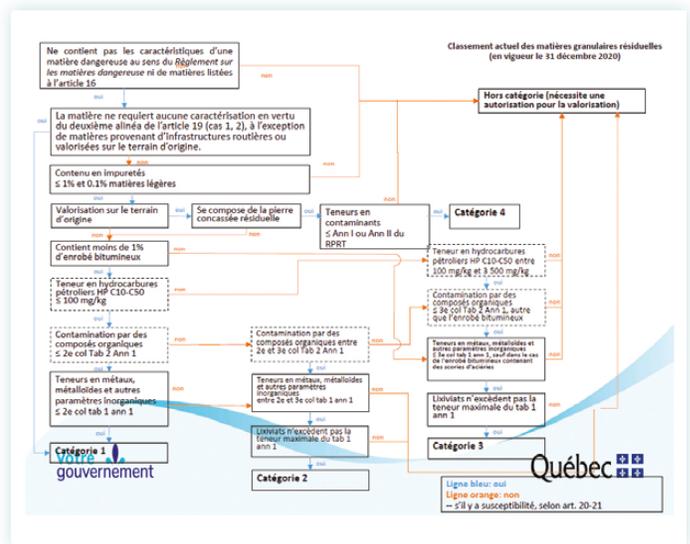
Par leurs présentations, les membres souhaitent particulièrement :

- Faire ressortir les enjeux qui touchent le RVMR, les liens avec d'autres règlements/lignes directrices/normes, l'interprétation des termes, les difficultés d'application pour les intervenants (consultants, entrepreneurs, lieux d'élimination et de valorisation), etc.
- Proposer des pistes de solutions aux enjeux qui seront retenus afin de clarifier la gestion des matières granulaires
- Présentation en plénière axée sur deux parties :
  - Présentation du règlement, si possible, par un représentant du MELCC
  - Présentation des enjeux et pistes de solution par un membre du comité

Pendant leurs préparations, les membres du groupe ont rapidement réalisé que plusieurs enjeux les concernaient tous :

- la définition même des matières granulaires résiduelles
- l'arrimage entre :
  - lignes directrices relatives à la gestion de béton, de brique et d'asphalte issus des travaux de construction et de démolition et des résidus du secteur de la pierre de taille
  - la norme BNQ 1809-300 et
  - le RVMR
- la ségrégation et les pourcentages de sols vs les matières granulaires
- l'entreposage et la valorisation
- les sites d'enfouissement
- Traces Québec, etc.

Le 22 juin, les membres de ce groupe, toujours dans l'optique de leur participation au Forum géo-environnement, ont passé en revue la liste de leurs enjeux soumis et ont continué leur préparation. Ils se sont également revus le 9 novembre pour continuer leur préparation et ont notamment analysé et commenté le *schéma décisionnel préliminaire* ci-dessous.



Le Forum géo-environnement de l'AFG est prévu en avril 2023.

### SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / FORUM GÉO-ENVIRONNEMENT

#### MEMBRES

**Éric Vallières**  
Roxboro Excavation inc.

**David Garant**  
Groupe CRH Canada inc.

#### AQEI

**Sandra Oxley**  
Chargée de projets -  
Génie civil & voirie



CS

Comité  
Signalisation



En 2022, les membres du Comité Signalisation (CS) ont tenu 10 réunions régulières et 3 réunions conjointes avec le C-SST afin d'assurer l'avancement de leurs dossiers prioritaires. Parmi les membres du CS, certains ont également participé à des réunions avec des intervenants de leur industrie.

Par le biais du Plan d'action du CS 2019-2022, les membres du CS ont pu effectuer un suivi régulier de leurs dossiers, tout en les priorisant grâce à des indicateurs et des objectifs à atteindre.



## EN 2022, ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU CS

### CO-PRÉSIDENTS

**Jean-François Rollin**

Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)

**Jimmy Girard**

Signalisation de Ville inc.

### VICE-PRÉSIDENT (CE)

**Matthieu Collin**

Signalisation de l'Estrie inc.

### MEMBRES D'OFFICE

**Steve Bastien**

Environnement Routier NRJ inc.

**Frédéric Cliche**

Action Projex inc.

### MEMBRES

**Alexandre Hurtubise**

Barrière QMB inc.

**Anne-Maude Pelletier**

McKinnon (9300-4901 Québec inc.)

**Brian Malette Morin**

Ali Excavation inc.

**Christopher G.-Hance**

ADS Signalisation inc.

**David Collin**

Signalisation de l'Estrie inc.

**Dominic Beauchesne**

Signalisation 2020  
(9056-7488 Québec inc.)

**Eric Borsellino**

AKT Formation inc.

**Félix-Antoine Bourdeau**

McKinnon (9300-4901 Québec inc.)

**Francis Desgagnés**

TelTech Signalisation inc.

**Frédéric Daviault**

Signal services inc.

**Guillaume Lahaie**

ADS Signalisation inc.

**Guy Pelletier**

Signalisation de Ville inc.

**Isabelle Proulx**

Proulx Communications

**Jonathan Turgeon**

Groupe de sécurité Garda SENC

**Jose Medina**

TelTech Signalisation inc.

**Laurence Morielli**

Signal Services inc.

**Lilia Ait Saada**

AKT Formation inc.

**Luc Desjardins**

Hayes Communications inc.

**Luc Simard**

Signalisation GardaWorld S.E.N.C.

**Marc-André Séguin**

Barrière QMB inc.



**Martin Gilbert**

Logic-Or

(9160-3886 Québec inc.)

**Maxime Héon**

Signalisation des Cantons inc.

**Maxime Juteau**

SBR Signalisation

(9272-6546 Québec inc.)

**Nadine Brais**

Uniroc inc.

**Simon McKinnon**

McKinnon

(9300-4901 Québec inc.)

**Stéphanie Maquignaz**

McKinnon

(9300-4901 Québec inc.)

**Sylvain Bellemare**

Signalétik inc.

**Victor Rinaldi**

TelTech Signalisation inc.

### AQEI

**Audrey Fournier**

Chargée de projets  
SST et Signalisation

**Hélène Desrosiers**

Chargée de projets  
Communications  
et graphiste senior

**Caroline Amireault**

Avocate et directrice générale

# Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MTESS)

## Décret sur l'industrie de la signalisation sur les chantiers routiers du Québec

Depuis plusieurs années, le CS, et ce, par l'entremise de son Sous-comité de travail AQEI/Décret, travaille activement à la mise en place d'un *Décret* encadrant l'industrie de la signalisation routière.

Le **30 mars 2022**, en plein congrès de l'AQEI, le ministère du travail a prépublié le *Projet de Règlement concernant le Décret sur le personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec* et le *Projet de Règlement concernant le Décret modifiant le Décret sur les agents de sécurité*. Le 3 mai 2022, l'AQEI a produit deux mémoires saluant ces prépublications.

- Les membres du Comité Signalisation sont en accord avec l'exclusion des travaux de signalisation routière du *Décret sur les agents de sécurité*, en autant que leur projet de décret pour les travailleurs en signalisation routière soit adopté et mis en vigueur.
- Les membres du Comité Signalisation saluent la collaboration du ministère du Travail dans ce dossier
- Les membres du Comité Signalisation saluent la création d'un Décret spécifique à l'industrie de la signalisation routière

Le **24 août 2022**, le *Décret du personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec* a été publié à la *Gazette Officielle du Québec* et sera mis en vigueur le 24 février 2023. Dans la foulée, ont également été publiés une modification dans le *Décret des Agents de sécurité* pour exclure les travaux de signalisation et un *Décret sur le Règlement intérieur du Comité paritaire du personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec*. Trois mémoires favorables ont été produits par l'AQEI pour saluer ces publications longtemps attendues par les membres du CS.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CPPISRQ (POUR LA PARTIE PATRONALE)

### Matthieu Collin

Signalisation de l'Estrie inc.

### Jimmy Girard

Signalisation de Ville inc.

### Jean-François Rollin

Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)

### Luc Simard

Signalisation GardaWorld S.E.N.C.

## SUBSTITUTS :

### Eric Borsellino

AKT Formation inc.

### Simon McKinnon

McKinnon (9300-4901 Québec inc.)

Le **23 septembre 2022**, les membres du CS se sont réunis de nouveau mais cette fois pour recommander la nomination de la personne qui serait nommée à la présidence ou à la vice-présidence du CPPISRQ parmi les représentants patronaux.

Les membres du CS ont recommandé la nomination de Jimmy Girard qui, quelques jours plus tard, fût nommé Vice-président du CPPISQ par les membres du CA du CPPISRQ. Le CPPISRQ a également mandaté Isabelle Cimon à titre de Directrice Générale du nouveau comité paritaire. Elle cumulera donc les postes de directrice générale du CPAS et du CPPISRQ pour les prochaines années.

Le **9 novembre 2022**, le *Projet de Règlement concernant le Règlement du Comité paritaire du personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec relatif à la tenue d'un système d'enregistrement, au rapport mensuel et au prélèvement* a été publié à la Gazette Officielle du Québec, l'AQEI a de nouveau transmis un mémoire favorable le 21 décembre 2022.

## SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / DÉCRET

### MEMBRES

#### Jean-François Rollin

Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)

#### Jimmy Girard

Signalisation de Ville inc.

#### Jonathan Turgeon

Groupe de sécurité Garda SENC

#### Luc Simard

Signalisation GardaWorld S.E.N.C.

#### Matthieu Collin

Signalisation de l'Estrie inc.

#### Eric Borsellino

AKT Formation inc.

#### Simon McKinnon

McKinnon (9300-4901 Québec inc.)

### AQEI

#### Audrey Fournier

Chargée de projets SST et Signalisation

#### Caroline Amireault

Avocate et directrice générale



## Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière

En janvier 2022, le CS a fait parvenir une demande de subvention au ministère des Transports du Québec pour un projet de campagne de sensibilisation à la barrière de contrôle de la circulation pour travaux sur les réseaux sociaux. À l'été 2022, le ministère a donné suite en acceptant la demande de subvention.

La permanence est donc partie sur les routes du Québec au cours de l'été pour visiter des chantiers où des barrières étaient utilisées pour constater les problématiques vécues par les entrepreneurs en signalisation et les signaleurs routiers.

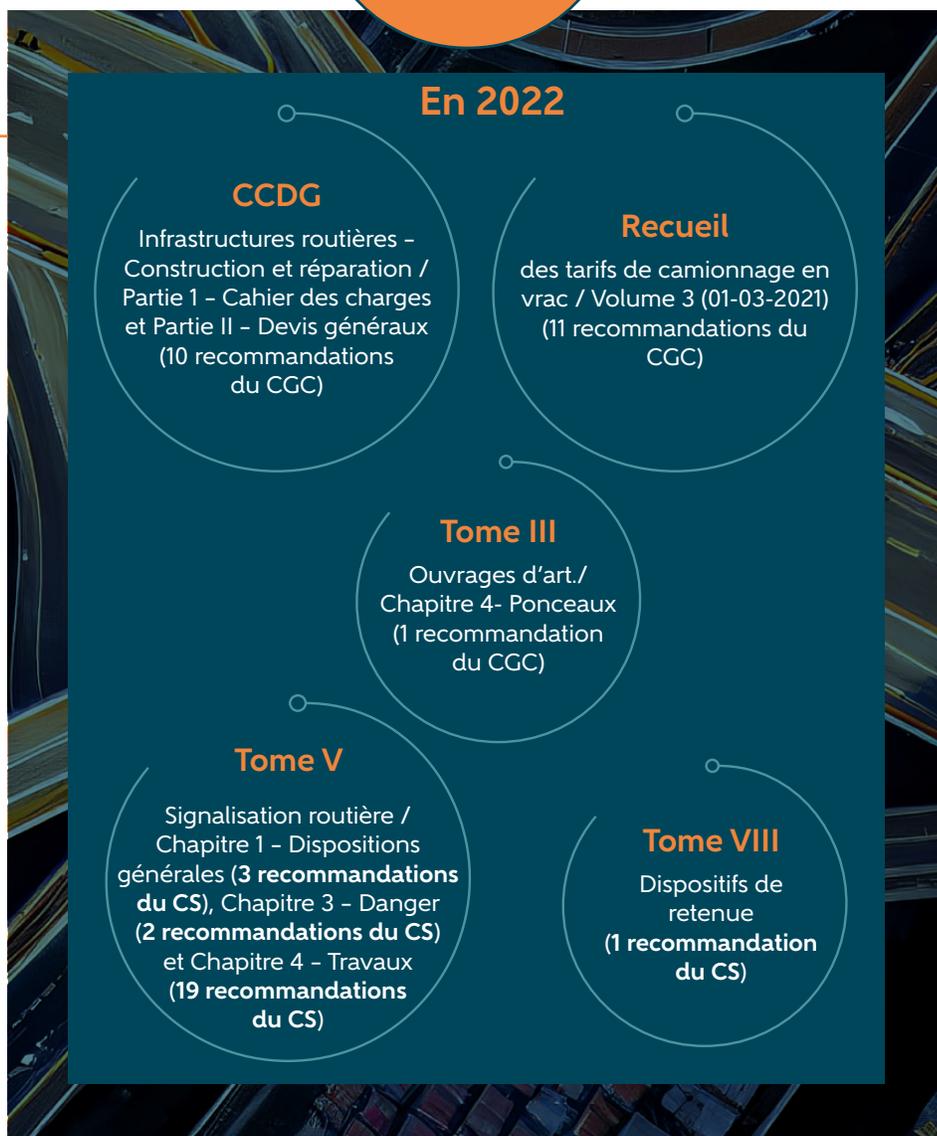
À l'automne, deux scénarios pour la campagne ont été soumis au CS qui a fait son choix. Selon le choix du CS, le thème de la campagne sera « Ne passe pas à côté de ça! ».



## CCDG et Tomes

À l'été 2022, l'AQEI a effectué une consultation auprès de ses membres afin de recueillir les différentes problématiques liées aux clauses contenues dans les documents contractuels du MTQ, et ce, autant dans le domaine de la signalisation routière des chantiers que dans les travaux civils.

Le 8 septembre 2022, les membres du CS et du Comité Génie Civil (CGC) ont transmis au ministère des Transports du Québec, **47 recommandations d'amendements** et ce, pour les documents suivants :



# Commission des Normes, de l'Équité, de la Santé et de la Sécurité du Travail (CNESST)

## Guide Intervention sécuritaire et planifiée du signaleur routier

En 2020, l'AQEI a été invitée par la CNESST à participer à l'élaboration du Guide *Intervention sécuritaire et planifiée du signaleur routier* qui, par la suite, fut publié en juin 2021.

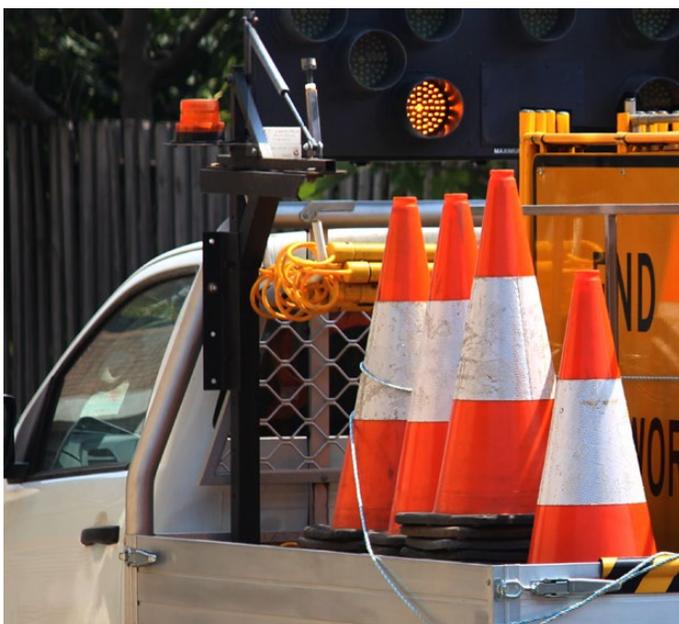
### Formation Intervention sécuritaire du signaleur routier

À l'automne 2021, le CS a développé une formation basée sur ce Guide. Cette formation a pour but de rappeler aux signaleurs routiers les bonnes pratiques à adopter pour réduire les risques d'accidents de travail dans le cadre de leur emploi. En 2022, elle fut déposée sur la toute NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE de l'AQEI et elle est maintenant disponible en tout temps.



### Intervention sécuritaire du signaleur routier, le rôle du maître d'œuvre

En 2022, le CS a développé une seconde formation sur le Guide mais, cette fois-ci, pour les maîtres d'œuvre. Le but de cette formation est de les informer de leurs obligations en lien avec la signalisation routière et les mesures sécuritaires. Comme la formation pour les signaleurs, elle est disponible et peut être suivie en tout temps sur la NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE de l'AQEI.



#### SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / FORMATIONS GUIDE DE PRÉVENTION SIGNALEUR

##### MEMBRES

**Matthieu Collin**

Signalisation de l'Estrie inc.

**Guy Pelletier**

Signalisation de Ville inc.

##### AQEI

**Audrey Fournier**

Chargée de projets SST et Signalisation



## Bonnes Pratiques

En 2022, le CS a terminé de diffuser ses Bonnes Pratiques à l'intention des employeurs. Les sujets ayant été abordés en 2022 sont :

- Bâtir un registre d'accident et de premiers soins
- Trucs et conseils pour créer un sentiment d'appartenance
- Rapport d'enquête et d'analyse d'accident (avec modèle de rapport)
- Procédure de gestion des lésions professionnelles
- Compilation des statistiques SST
- Trucs et conseils pour le contenu du tableau d'affichage SST
- Accueil et intégration d'un nouvel employé

Toutes ces bonnes pratiques se retrouvent sur le tout nouveau site Internet de l'AQEI, dans la [Boîte à outils](#) qui se retrouve dans la section **PUBLICATION** :



Rappelons-nous que la publication des bulletins Bonnes Pratiques a débuté dans le cadre d'un projet pour améliorer la gestion de la santé et sécurité au travail des entreprises spécialisées en signalisation routière subventionné par la CNESST.



### SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / BONNES PRATIQUES

#### MEMBRES

**Jean-François Rollin**  
Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)

**Lilia Ait Saada**  
AKT Formation inc.

#### AQEI

**Audrey Fournier**  
Chargée de projets SST et Signalisation



**CS**

**Comité  
Signalisation**

**C-SST**

**Comité Santé  
et Sécurité  
au Travail**



## Projet de Loi 22

En mars 2022, le Comité Signalisation (CS) et le Comité SST (C-SST) de l'AQEI ont transmis des commentaires et recommandations à la *Commission des transports et de l'environnement* ainsi qu'aux partis d'opposition en lien avec le Projet de Loi 22 (*Projet de Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile, le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions*)

Voici les principales recommandations du CS et du C-SST :

- Augmenter l'amende en cas de non-respect des directives d'un signaleur routier
- Augmenter le nombre de points d'inaptitude à 9 points en cas de non-respect des directives d'un signaleur routier
- Augmenter l'amende en cas d'action susceptible de mettre en péril la vie ou la sécurité des personnes ou la propriété
- Augmenter le nombre de points d'inaptitude à 9 points en cas d'action susceptible de mettre en péril la vie ou la sécurité des personnes ou la propriété

Ce projet de loi fut sanctionné le 26 mai 2022 sans que les recommandations de l'AQEI ne soient retenues. L'AQEI poursuivra donc ses démarches afin de sensibiliser les instances publiques à la gravité de la situation et à l'importance de la survie de nos travailleurs en chantier, particulièrement aux abords des chantiers routiers.

## Plan d'action 2020-2023 en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers

En 2022, le Comité a poursuivi ses travaux pour la conclusion du plan d'action.

L'objectif principal de ce Comité est de dresser un bilan annuel du plan d'action en cours et de cibler les actions considérées comme étant les plus porteuses et prioritaires pour augmenter la sécurité sur les chantiers routiers, tout en permettant de bien départager les rôles et responsabilités de chacune des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du plan d'action.

En 2022, deux rencontres virtuelles du Comité consultatif ont eu lieu. Les thèmes abordés ont été :

- Limites de vitesse
- Signaleurs routiers et personnes affectées à l'installation de la signalisation
- Signalisation de travaux et maintien de la circulation
- Recherche et développement / Sensibilisation et formation
- Communications
- Données qualitatives et quantitatives sur les accidents et les incidents / Audits des chantiers routiers
- Bilan du plan d'action 2019-2023
- Plan d'action 2023-2026



### SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / COMITÉ CONSULTATIF - PLAN D'ACTION

#### MEMBRES

**Valérie Larochelle**  
Eurovia Québec Construction inc.

**Matthieu Collin**  
Signalisation de l'Estrie inc.

#### AQEI

**Audrey Fournier**  
Chargée de projets SST et  
Signalisation





## Barrière de contrôle de la circulation pour travaux

En marge du Comité consultatif sur le Plan d'action 2020-2023, un comité de travail a été formé à la fin de 2021 pour trouver des pistes d'amélioration pour la barrière de contrôle de la circulation pour travaux. Audrey Fournier et Matthieu Collin ont représenté les membres du CS à cette table. À la suite des rencontres de la table, six recommandations ont été émises au MTQ.

De ces recommandations, deux seront mises en place dès janvier 2023 :

1. Changer la couleur des bandes réfléchissantes sur la barrière pour les couleurs rouge et blanche
2. Lorsque la barrière est installée sur un véhicule, les feux de détresse et les gyrophares ne doivent pas être en fonction

### SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / BARRIÈRE

#### MEMBRE

**Matthieu Collin**  
Signalisation de  
l'Estrie inc.

#### AQEI

**Audrey Fournier**  
Chargée de projets  
SST et Signalisation

## Projet pilote - vêtement haute visibilité et dispositifs lumineux

En juillet 2022, le ministère des Transports du Québec a interpellé les membres du *Comité consultatif sur le Plan d'action 2020-2023* (l'Association Québécoise des Entrepreneurs en Infrastructure en fait partie) dans le but de s'assurer que le projet pilote sur de nouveaux dispositifs de travaux routiers réponde à l'ensemble des préoccupations de l'industrie.

À la suite de cette demande, l'AQEI a fait une consultation auprès de ses membres du CS et du C-SST. Ces derniers ont identifié quelques enjeux et ont présenté leurs recommandations pour le projet pilote à venir.

Les principales recommandations des membres du C-SST et du CS :

- Le C-SST et le CS recommandent de maintenir un habit distinctif pour le signaleur routier
- Le C-SST et le CS recommandent l'évaluation de la possibilité pour le signaleur routier de porter une veste à manche courte en période estivale
- Le C-SST et le CS recommandent que les couleurs utilisées pour l'habit du signaleur routier soient à vocation unique
- Le C-SST et le CS recommandent de tester des bandes quadrillées sur l'habit du signaleur routier



## Plan d'action 2023-2026 en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers du Québec

Le 28 septembre 2022, le ministère des Transports du Québec a interpellé les membres du *Comité consultatif sur le Plan d'action 2020-2023* dans le but d'avoir leur opinion sur les deux actions prioritaires pour les prochaines années ainsi que sur le marquage orange.

Les membres du CS et du CSST ont identifié deux actions prioritaires à mettre en place :

1. Prioriser la sécurité de tous les travailleurs avant la fluidité du trafic
2. Augmenter la sensibilisation et bonifier la formation des usagers de la route

**Quant au marquage orange**, les membres du CS et du C-SST ont tenu tout d'abord à indiquer au ministère qu'étant donné sa non-efficacité, ils recommandent de ne pas élargir l'utilisation du marquage orange, ils se sont tout de même prêtés à l'exercice demandé par le ministère, voici quelques-uns des avantages et les enjeux identifiés ainsi que les critères d'encadrement proposés.

### Avantages :

- Le marquage orange délimite clairement la zone de travaux routiers
- Associé à la couleur des panneaux de signalisation pour travaux, le message est facile à comprendre pour les usagers de la route
- Au début, il ajoute un visuel supplémentaire indiquant à l'utilisateur qu'il est dans une zone de travaux

### Enjeux :

- Il n'y a aucune distinction entre la ligne médiane et la ligne de rive au niveau de la couleur comparativement aux lignes blanches et jaunes
- Il n'est pas adapté aux travaux de courtes durées, il serait ardu de l'utiliser systématiquement
- Il ne protège pas physiquement les travailleurs

### Critères d'encadrement recommandés :

- S'assurer que le marquage orange soit connu et bien compris par toute la population et par les donneurs d'ouvrages avant d'élargir son utilisation
- Le marquage doit être plus durable et les lignes plus larges
- Il faut prévoir les mêmes critères qu'un marquage standard (microbilles, taux de pose, largeur de la ligne, etc.)

En février 2022, le ministère des Transports du Québec a interpellé les membres du Comité consultatif sur le Plan d'action 2020-2023 dans le but de cibler le ou les enjeux **quant aux accès aux chantiers routiers** pour ensuite mettre en place des actions qui permettront de rendre plus sécuritaires les accès ainsi que les manœuvres d'entrée et de sortie en chantier.

À la suite de cette demande, l'AQEI a fait une consultation auprès de ses membres, du C-SST et du CS. Ces derniers ont identifié plusieurs enjeux et fait des recommandations d'amélioration au ministère via un **Mémoire** qui a été présenté le 27 mai 2022.

Quelques unes des recommandations du C-SST et du CS :

- l'utilisation systématique des véhicules d'accompagnement
- une plus grande présence policière aux abords des chantiers
- réduire le nombre de voies accessible aux usagers de la route
- avoir une voie d'accélération lorsque c'est possible
- prolonger les fermetures jusqu'à des bretelles

Le MTQ a, par la suite, formé un comité de travail sur les accès chantiers. La première rencontre du comité a eu lieu le 5 décembre 2022 et des rencontres subséquentes auront lieu au courant de 2023. Surveillez vos courriels, nous aurons assurément besoin de votre rétroaction!

### SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / PLAN D'ACTION

#### MEMBRE

**Matthieu Collin**  
Signalisation de  
l'Estrie inc.

#### AQEI

**Audrey Fournier**  
Chargée de projets  
SST et Signalisation

# C-SST

Comité Santé  
et Sécurité  
au Travail



En 2022, les membres du **Comité-SST (C-SST)** ont tenu 8 réunions régulières, plus 3 réunions conjointes avec le CS dans le but d'amener des solutions aux problématiques communes en GSST qui sont fréquemment rencontrées en génie civil municipal et en signalisation. Ils travaillent à maintenir et prioriser la santé et le bien-être des travailleurs et à standardiser les méthodes de travail au sein des entreprises membres.

Par le biais du Plan d'action 2019-2022 élaboré par les membres du C-SST, ceux-ci ont pu effectuer un suivi régulier de leurs dossiers, tout en les priorisant grâce à des indicateurs et objectifs à atteindre.



## EN 2022, ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU C-SST

### PRÉSIDENTE

**Valérie Larochelle**  
Eurovia Québec Construction inc.

### VICE-PRÉSIDENT (CE)

**Éric Vallières**  
Roxboro Excavation inc.

### MEMBRES D'OFFICE

**Steve Bastien**  
Environnement Routier NRJ inc.

**Frédéric Cliche**  
Action Projex inc.

### MEMBRES

**Anne-Maude Pelletier**  
McKinnon  
(9300-4901 Québec inc.)

**Carl Simard**  
Sanexen Services Environnementaux inc.

**Carolane Frappier**  
LUSSIER

**Claude Racine**  
Le Groupe Lam-É St-Pierre inc.

**Danny Morin**  
AB TECH Services  
Polytechniques inc.

**Eric Borsellino**  
AKT Formation inc.

**Isabelle Cyr**  
Excavation St-Pierre  
et Tremblay inc.

**Karl Andy Poyau**  
Environnement Routier NRJ inc.

**Marc Forest**  
Bricon (175784 Canada inc.)

**Marie-Josée St-Onge**  
AKT Formation inc.

**Martin Gilbert**  
Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)

**Maryline Chevalier**  
Environnement Routier NRJ inc.

**Nadine Brais**  
Uniroc Inc.

**Nathalie Tremblay**  
LUSSIER

**Patrick Lemaire**  
L.A. Hébert Itée

**Pierre-Luc Aubut**  
Pomerleau inc.

**Roxanne Charron**  
MSA Infrastructures inc.

### AQEI

**Audrey Fournier**  
Chargée de projets -  
SST et Signalisation

**Bridget Cuddihy**  
Directrice à l'administration

**Suzanne Caissie**  
Chargée de projets - Formations

**Caroline Amireault**  
Avocate et directrice générale

### INVITÉ NON-MEMBRE

**Catherine Deslauriers**  
Lavery



## Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST, alias PL59)



### Table de consultation du secteur Construction

En mars 2022, l'AQEI a été invitée par la CNESST à siéger à la *Table de consultation du secteur Construction*. Le but de cette table est d'échanger sur des solutions applicables aux chantiers de construction entourant les nouveaux mécanismes de prévention et de participation découlant de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST), notamment en ce qui a trait à la formation.

Huit rencontres de cette table de travail ont eu lieu en 2022. Lors des travaux de cette table, les associations patronales ont eu notamment l'occasion de soumettre les questions des entrepreneurs à la CNESST. Les réponses de la CNESST aux questions des entrepreneurs en construction sont disponibles sur leur site web ainsi que sur la toute NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE de l'AQEI sous la tuile LMRSST.



L'AQEI collabore également avec les autres associations patronales présentes à cette table. De nombreuses rencontres ont eu lieu tout au long de l'année 2022 pour discuter des questionnements des entrepreneurs et tenter d'obtenir des réponses à ceux-ci. D'ailleurs, une rencontre rassemblant toutes les associations présentes à la table ainsi que quelques-uns de leurs membres a eu lieu le 14 juin 2022. À cette occasion, Marie-Josée St-Onge et Lee St-Georges ont accompagné Audrey Fournier de la permanence de l'AQEI pour partager les préoccupations des membres.

À la suite de cette rencontre, trois sous-groupes de travail ont été formés pour développer des outils pour les entrepreneurs.

### PREMIER SOUS-GROUPE - INVENTAIRE DES OUTILS D'ENCADREMENT

- Marie-Josée St-Onge, AKT Formation inc.
- Audrey Fournier, AQEI

Ce sous-groupe de travail avait pour mandat de préparer un inventaire des outils d'encadrement du RSS (formulaires, politiques et procédures, reddition de compte, etc.).

Au moment de finaliser l'outil développé par ce sous-groupe, la CNESST a émis des Guides venant encadrer le rôle du RSS.

### DEUXIÈME SOUS-GROUPE - STATUT DU TRAVAILLEUR ET EXÉCUTION DES FONCTIONS

- Bernard Cliche, Morency, Société d'avocats s.e.n.c.r.l.
- Audrey Fournier, AQEI

Ce sous-groupe de travail avait pour mandat d'analyser le statut possible de travailleur des RSS à temps partiel ou à temps plein lors de l'exécution de leurs fonctions de RSS. Le sous-groupe s'est penché sur cette question lors de deux séances de travail et un document de référence a été rédigé. Ce guide devrait être disponible en 2023.

### TROISIÈME SOUS-GROUPE - GRILLE DES COÛTS POSSIBLES

- Lisa Tupper, Lussier
- Audrey Fournier, AQEI

Ce sous-groupe de travail avait pour mandat d'analyser le statut possible de travailleur des RSS à temps partiel ou à temps plein lors de l'exécution de leurs fonctions de RSS. Le sous-groupe s'est penché sur cette question lors de deux séances de travail et un document de référence a été rédigé. Ce guide devrait être disponible en 2023.

# Commission des Normes, de l'Équité, de la Santé et de la Sécurité du Travail (CNESST)



## Mémoire sur le Projet de règlement modifiant le Règlement sur la santé et sécurité du travail (Espaces clos)

En février 2022, les membres du C-SST ont étudié un projet de règlement portant sur les espaces clos et ont transmis un **Mémoire** à la CNESST. Ce règlement portait sur des changements au Règlement sur la santé et sécurité du travail. Le mémoire est disponible pour consultation sur le site web de l'AQEI.

Les principales recommandations des membres du C-SST :

- Les membres du C-SST de l'AQEI suggèrent d'ajouter une exclusion des travaux en espace clos qui eux, sont déjà régis par le CSTC
- Les membres du C-SST suggèrent l'ajout des risques biologiques à la liste des autres risques pouvant compromettre la santé et sécurité des travailleurs
- Les membres du C-SST suggèrent l'ajout de formation obligatoire pour le surveillant et une mise à jour de cette formation de manière récurrente.



## Changements règlementaires

En 2022, le C-SST a produit, pour le bénéfice des membres AQEI, des comparatifs AVANT/APRÈS lorsque de nouveaux changements règlementaires ou législatifs ont été publiés à la *Gazette Officielle du Québec* pour permettre aux membres de l'AQEI de bien visualiser les changements. Vous trouverez tous les comparatifs produits sur le tout nouveau site Internet de l'AQEI, dans la section **Boîte à outils** de la section PUBLICATION:

- Règlement modifiant le CSTC / Amiante
- Règlement modifiant le CSTC / Définition amiante
- Règlement modifiant le RSST / Amiante et Annexe 1
- Règlement modifiant le RSST / Travail à risque de noyade dans l'eau



De nouveaux comparatifs seront ajoutés au site web au fur et à mesure des publications à la *Gazette officielle du Québec*. Restez à l'affut!

## Mémoire sur le *Projet de règlement modifiant le Code de sécurité pour les travaux de construction (madrers et silice cristalline)*

En avril 2022, les membres du C-SST ont étudié un projet de règlement sur le travail en présence de silice cristalline et ont transmis un **Mémoire** à la CNESST. Ce règlement portait sur des changements au *Code de sécurité pour les travaux de construction* en lien avec le travail en présence de silice cristalline. Le mémoire est disponible pour consultation sur le site web de l'AQEI.

Les principales recommandations des membres du C-SST :

- Le C-SST recommande de conserver les dimensions d'origine des madriers
- Le C-SST recommande la création de critères de conformité édictés au règlement pour les madriers
- Le C-SST recommande que des unités de mesure soient ajoutées pour quantifier la dangerosité de la silice cristalline
- Le C-SST recommande de retirer l'asphalte, le granit et le granulat de la liste des matériaux présumés contenir de la silice cristalline
- Le C-SST recommande un appareil de protection respiratoire qui devrait offrir minimalement un facteur de protection caractéristique de 10 et être muni d'un filtre à particules ayant une efficacité d'au moins 99.97 % pour les travaux en présence de silice cristalline



## Outil : Carnet aide-mémoire pour la création d'un Plan de circulation

En 2022, les membres du C-SST ont **élaboré un carnet aide-mémoire pour la création d'un plan de circulation en chantier**. Il contient les points à garder en tête lors de l'élaboration d'un plan de circulation ainsi que des listes à cocher pour les éléments devant obligatoirement s'y trouver.

Cet outil sera lancé officiellement au début 2023 et sera disponible sur le site web de l'AQEI (en version papier et en version web - Forms) tout à fait gratuitement pour les membres de l'AQEI.

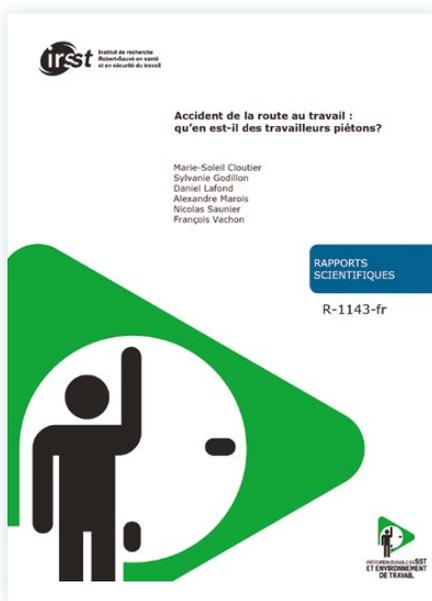
## Présentation de résultats de recherche

### Principaux résultats de la recherche classification des sols et sélection des systèmes d'étaçonnement pour l'excavation des tranchées

En novembre 2021, les résultats de la recherche de l'*Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)* portant sur la classification des sols et la sélection des systèmes d'étaçonnement pour l'excavation des tranchées ont été publiés.

Le but de ce projet était de revoir et mettre à jour les méthodes de calcul des fouilles en tranchée afin de tenir compte de la nature géotechnique des sols du Québec.

Monsieur Bertrand Galy, ing. Ph.D. chercheur à l'IRSST, a présenté aux membres de l'AQEI présents les principaux résultats de cette recherche lors d'un webinaire le 10 février 2022.

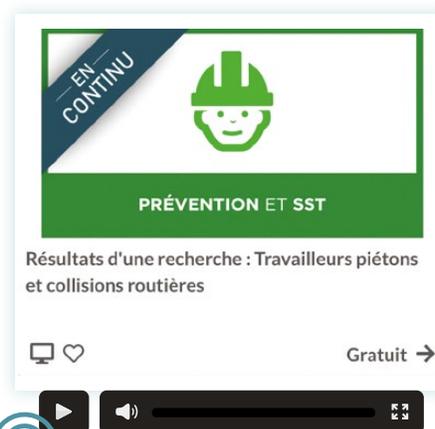


### Accident de la route au travail : qu'en est-il des travailleurs piétons?

Le 15 novembre 2022, les membres du C-SST et du CS ont assisté à la présentation des résultats de la recherche « Accident de la route au travail : qu'en est-il des travailleurs piétons? » présentés par la chercheuse Marie-Soleil Cloutier de l'INRS en collaboration avec le Réseau de Recherche en Sécurité Routière du Québec.

Cette recherche, financée par l'*Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)* a été publiée le 18 janvier 2022. Il porte sur les accidents de la route chez les travailleurs piétons (policiers, signaleurs, postiers, livreurs, etc.) Cette recherche visait à mieux comprendre les déterminants et les circonstances des accidents de la route au travail impliquant des travailleurs piétons.

Vous pouvez visionner gratuitement et au moment de votre choix cette présentation sur la NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE de l'AQEI.



**CF**

**Comité  
Formation**

---



## Les membres du Comité formation (CF) veillent principalement à l'organisation des formations qui sont dispensées par l'AQEI à ses membres (dirigeants et employés) ainsi qu'à des non-membres.

L'objectif étant que les apprenants puissent y acquérir une plus-value qu'ils pourront par la suite, transposer dans leur entreprise, pour ainsi développer une culture d'apprentissage continue de qualité.

En 2022, les membres du Comité formation se sont réunis virtuellement à une occasion.

En 2022, les travaux du Comité formation ont principalement porté sur :

- suivi des FORMATIONS AQEI 2022
- tenue et analyse d'un sondage transmis aux membres quant à leurs besoins de formations pour 2023
- organisation des FORMATIONS AQEI 2023
- suivi de la formation sur le PROGRAMME D'AIDE RESPECT DES NORMES TOUCHANT LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE OU SEXUEL AU TRAVAIL
- **NOUVEAUTÉ ! mise en place d'une toute nouvelle plateforme numérique**



### EN 2022, ONT PARTICIPÉ À LA RÉUNION DU CF

#### PRÉSIDENTE

**Marie-Josée St-Onge**  
AKT Formation inc.

#### VICE-PRÉSIDENT (CE)

**Yannick Forget**  
Miller Thomson S.E.N.C.R.L.

#### MEMBRE D'OFFICE

**Frédéric Cliche**  
Action Progex inc.

#### MEMBRE

**Vincent Beauséjour**  
AGA Assurances Collectives

#### AQEI

**Nathalie Lévesque**  
Chargée de projets - Formation

**Anabel Gendron**  
Directrice à l'administration

**Caroline Amireault**  
Avocate et directrice générale

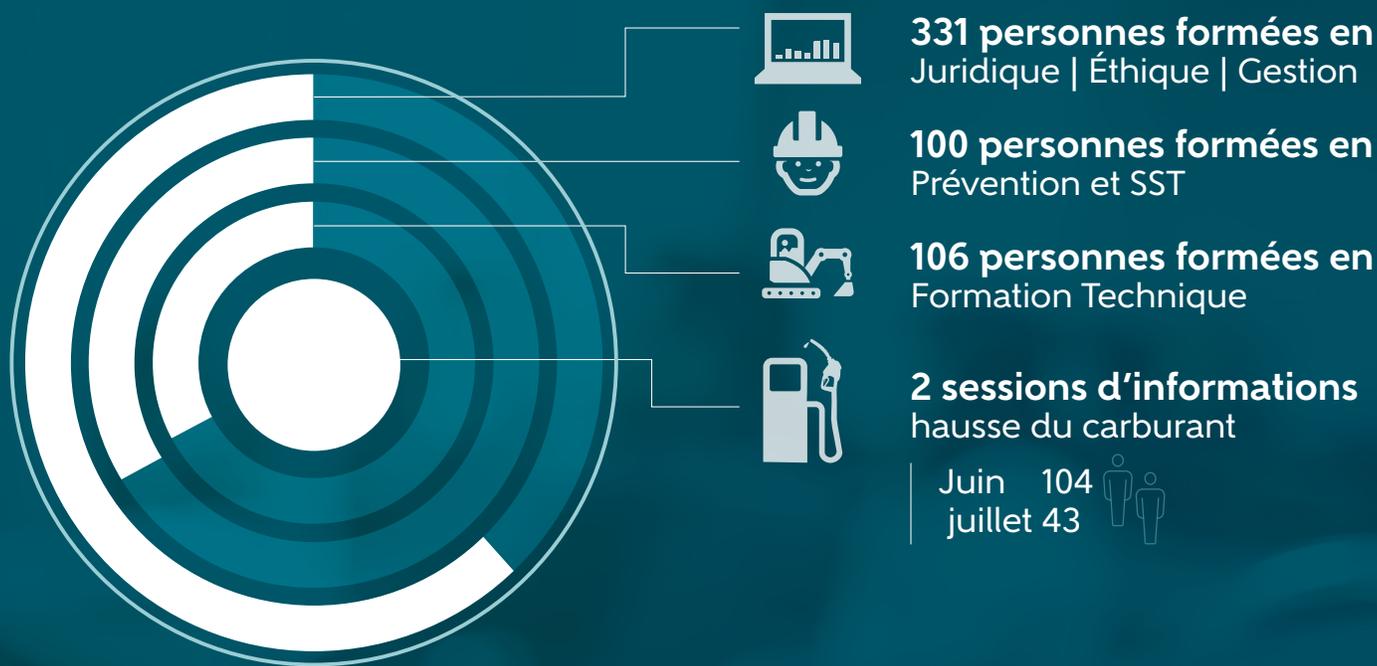


# Formations AQEI 2022

La CNESST subventionne, par son programme PAFISST, la très grande majorité des activités de formation et d'information dans les domaines de la SST offertes par l'AQEI.

Total de **537** personnes formées

**35** activités de formation proposées



Formations en  
**2022**



14



7



4



**4** en entreprises

43 personnes formées



**6** web diffusions

du ministère de l'Environnement pour lesquelles nous n'avons pas le nombre de personnes puisqu'aucune inscription n'était demandée



11



14

## Appel à contribution aux formateurs et sondage aux membres pour leurs besoins en formation

Comme chaque été/automne, tous les membres de l'AQEI sont invités à compléter un sondage pour connaître leurs besoins de formation. L'année 2022 ne s'est pas écartée de cette tradition. C'est donc le 22 juin 2022 qu'un **appel à contribution** fut adressé à tous

les formateurs et à tous les membres de l'AQEI pour connaître leurs suggestions de formation. Avec ces suggestions, un **sondage annuel des besoins de formation** fut préparé et transmis à l'ensemble des membres le 17 août 2022.

**Appel à contribution** : nous avons reçu une centaine de propositions de formations de la part d'une trentaine de formateurs

### Sondage aux membres pour leurs besoins en formation

**56**  
Répondants



ont complété le sondage pour leur besoin de formations

**50%**  
Répondants



désirent une formation sur le harcèlement au travail, le sentiment d'appartenance, l'engagement et la reconnaissance ainsi qu'attirer et retenir la main-d'œuvre

**40%**  
Répondants



voudraient une formation sur la gestion stratégique de la SST

**30%**  
Répondants



voudraient une formation sur les travaux de creusement et d'excavation

**32%**  
Répondants



souhaitaient une formation en Produits Égout Aqueduc : Prévention et bonnes pratiques



### ORGANISME DISPENSATEUR RECONNU

par la Régie du Bâtiment  
du Québec

## AQEI : reconnue officiellement comme organisme dispensateur de la RBQ

Comme vous le savez maintenant, l'AQEI a le privilège d'être reconnue à titre d'ORGANISME DISPENSATEUR pour les exigences de la formation continue auprès de la RBQ.



## Les formations de l'AQEI : reconnues officiellement par la RBQ, la CMMTQ et la CMEQ

Ainsi, depuis avril 2022, l'AQEI est en mesure d'accompagner tous les détenteurs de licence RBQ qui sont visés par les obligations de formation continue.

## D'autres formations à faire reconnaître pour l'AQEI en 2023

Étant maintenant un organisme dispensateur, l'AQEI présente régulièrement, d'autres formations à faire reconnaître par la RBQ, et ce, afin de garnir son offre de formations à ses membres et à des non-membres. **Visitez la plateforme numérique de l'AQEI pour voir les formations qui ont été récemment reconnues par la RBQ.**

## En 2023, une trentaine d'autres formations pourrait être reconnue par la RBQ

**PRÉVENTION ET SST**

SST04 - Leadership SST : rôles et responsabilités des superviseurs (contremaîtres)

Prochaine date: 30 décembre 2023

📅 ❤️ ⌚ 3 h 30 min      \$350.00 →

**PRÉVENTION ET SST**

SST15 - Plan d'installation et de circulation sur le chantier (manœuvre de recul)

Prochaine date: 30 décembre 2023

📅 ❤️ ⌚ 4 h      \$350.00 →

**PRÉVENTION ET SST**

SST41 - Implanter et appliquer un programme de prévention SST

Prochaine date: 30 décembre 2023

📅 ❤️ ⌚ 3 h      \$300.00 →

**PRÉVENTION ET SST**

SST43 - Formation de signaleur de chantier

📅 ❤️ ⌚ 90 min      \$150.00 →

**JURIDIQUE | ÉTHIQUE | GESTION**

GES90 - La civilité au travail pour prévenir le harcèlement psychologique

📅 ❤️ ⌚ 2 h      \$300.00 →

**JURIDIQUE | ÉTHIQUE | GESTION**

JURS0 - GÉNIE CIVIL | Droit de la construction / atelier juridique - Santé mentale: enjeux de...

📅 ❤️ ⌚ 60 min      \$120.00 →

**JURIDIQUE | ÉTHIQUE | GESTION**

GES94 - L'assignation temporaire: savoir en tirer pleinement profit

📅 ❤️ ⌚ 90 min      \$250.00 →

**TECHNIQUE**

TEC15 - Préparation d'une soumission impliquant la gestion de sols contaminés

📅 ❤️ ⌚ 110 min      \$300.00 →

## Programme visant la lutte contre le harcèlement psychologique ou sexuel dans les milieux de travail

En 2022, l'AQEI a présenté à ses membres le *Parcours prévention harcèlement psychologique ou sexuel dans les milieux de travail*, et ce, grâce à une subvention obtenue auprès de la CNESST.

Par cette subvention, l'AQEI a été en mesure de présenter la conférence de sensibilisation de M<sup>e</sup> Hubert T. Lacroix à plusieurs dirigeants d'entreprises membres de l'association. Cette conférence fut couronnée de succès et aura permis d'inciter les dirigeants, qui y ont participé, à inciter leurs gestionnaires internes à suivre le parcours leur étant destiné.

Le taux de participation aux deux cohortes fut très élevé, permettant aux participants de pouvoir se former et échanger entre eux des problématiques de harcèlement psychologique ou sexuel au travail, vécues ou à éviter.

Les gestionnaires ayant suivi le parcours sont maintenant mieux outillés pour faire face à des situations ou plaintes de harcèlement, et à prévenir, par des outils, ces problématiques.

Finalement, par la création d'une **BOITE À OUTILS** qui se retrouve sur le site Internet de l'AQEI, ce projet aura une durée de vie pérenne puisque cette boîte contient plusieurs outils de référence pour tous les membres de l'AQEI qui en auraient besoin.



37

dirigeants  
inscrits aux deux  
conférences de  
M<sup>e</sup> Hubert T. Lacroix

55

gestionnaires  
inscrits aux deux  
parcours (printemps  
/ automne 2022)

276

heures  
de sensibilisation  
au total

Cumul des heures formation PR | Formation en entreprise à demande

# Lancement des formations AQEI 2022-2023

EN 2022, L'AQEI A PROCÉDÉ À DEUX LANCEMENTS DE SES FORMATIONS :



soit le **3 février 2022**, pour les formations qui commençaient la semaine suivante, soit le 10 février 2022.

Le lancement fut agrémenté d'une superbe conférence de monsieur Carol Allain sur le recrutement, la fidélisation et la mobilisation du personnel.

Parce que les membres nous ont dit mieux apprécier que le lancement des FORMATIONS AQEI soit fait vers la fin de l'année, en prévision de l'année suivante, l'AQEI a ramené son lancement à l'automne !



soit le **24 novembre 2022**, pour les formations qui débuteront au début de l'année 2023.

L'AQEI y a présenté ses formations à venir en 2023, avec une nouveauté, soit le Parcours Leadership.

De plus, les personnes connectées ont pu entendre le coach Marcel Forget qui a présenté une conférence sur les différents leviers de gestion pour exercer un leadership fort et mobilisateur.



**Vous avez manqué le LANCEMENT DES FORMATIONS AQEI 2023 et souhaitez le voir?**

**Facile !** Il est disponible gratuitement sur la plateforme numérique de l'AQEI, dans la section REDIFFUSION / LANCEMENT. Bon visionnement !



## À la demande des membres AQEI, le CF a mis en place un tout nouveau PARCOURS LEADERSHIP !



# Lancement de la nouvelle PLATEFORME NUMÉRIQUE

En novembre 2022, après plusieurs mois de recherches et de rencontres, l'AQEI a mis en ligne sa toute NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE.

Cet outil exceptionnel permettra aux membres :

- de s'inscrire à des formations à date fixe
- de visionner des formations où et quand bon leur semble
- de visionner des événements, conférences déjà tenus
- de cumuler des heures de formations reconnues par la RBQ
- de cumuler des heures de formations pour plusieurs ordres professionnels (attestation émise automatiquement à la complétion de la formation)



Le 17 novembre 2022, l'AQEI a lancé sa toute NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE devant une centaine de membres réunis à Boucherville. Les personnes présentes se sont dites impressionnées par la performance de cet outil et de la flexibilité qu'elle leur procurera.



**Vous avez manqué le LANCEMENT DE LA NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE AQEI et souhaitez le voir? Facile ! Il est disponible gratuitement sur la plateforme numérique de l'AQEI, dans la section REDIFFUSION / LANCEMENT. Bon visionnement !**

# Nouvelle PLATEFORME NUMÉRIQUE



Vous souhaiteriez afficher votre entreprise sur la plateforme numérique de l'AQEI et y présenter des services, des produits?

## VOTRE TUILE PERSONNALISÉE POURRA CONTENIR :

- Un (1) lien pour une INFO-RAPIDO-PRESTO
- Neuf (9) liens pour neuf capsules de formations de l'entreprise (techniques d'installation, de bonnes pratiques, perfectionnement d'utilisation des outils, des appareils...)

Au-delà de ces dix (10) liens, le partenaire peut, s'il le souhaite, acheter des liens supplémentaires pour compléter le contenu de sa tuile personnalisée, à raison de 100 \$ le lien. Pour ce lien supplémentaire, il peut, à son choix, proposer un lien de publicité ou un lien de formation.

## BONIFIER VOTRE VISIBILITÉ

Si le partenaire souhaite que son lien de publicité contenu dans sa tuile personnalisée se transforme en INFO-RAPIDO-PRESTO et que celle-ci soit également vue lors du Congrès AQEI 2023, il pourra contacter [evenement@aqei.cc](mailto:evenement@aqei.cc) et les modalités lui seront expliquées (l'obligation d'acheter un autre partenariat lors du congrès demeure).

## Objectifs

Avec tout partenariat de 5000\$ et plus, obtenez cette tuile pour 1500\$  
En deçà de 5000\$ de partenariat, obtenez cette tuile pour 3000\$.

### Lien Info-Rapido-Presto

🔗 AQEI

Lancer

### Capsules de formations de l'entreprise

🎧 Comité CCM

Lancer

🎧 Comité CGC

Lancer

🎧 Comité SST

Lancer

CONTACTEZ : [EVENTEMENT@AQEI.CC](mailto:EVENTEMENT@AQEI.CC)



Vous souhaiteriez utiliser la plateforme numérique de l'AQEI pour présenter vos services pour accompagner et inciter les entreprises à prendre un virage numérique?

## Description

En 20 minutes, obtenez le niveau de maturité numérique de votre entreprise grâce à l'outil interactif développé par notre équipe en transformation numérique.

Après avoir complété le questionnaire, un score sera attribué à votre organisation.

- Est-elle Traditionnaliste, Aspirante, Évolutive, Moderniste ou Futuriste?
- Comment se compare-t-elle aux autres organisations qui ont complété le questionnaire?
- Sur quelle fonction la direction doit-elle se concentrer en priorité afin de bénéficier de tout le potentiel qu'offrent les solutions numériques et ainsi faciliter l'atteinte de ses objectifs d'affaires?

Vous aurez accès à toutes ces informations et bien plus sur votre tableau de bord, qui vous permettra de prendre les meilleures décisions pour votre évolution numérique.

Nom et coordonnées de la personne-ressource:

Ghyslain Cadieux

CPA | Associé - Groupe conseil en Transformation des affaires  
Cadieux.Ghyslain@rcgt.com

🔗 Cliquez sur Lancer pour visionner la démonstration

Lancer

🔗 Cliquez sur Lancer pour accéder à l'outil

Lancer

CONTACTEZ : [INFO@AQEI.CC](mailto:INFO@AQEI.CC)

A person's hand is shown holding a smartphone. The background is a blurred office setting. Overlaid on the image is a network of white circular icons connected by thin white lines. The icons include a shopping cart, a laptop, a smartphone, a camera, a microphone, a gear, a Wi-Fi symbol, a globe, a person icon, a share icon, an envelope, a hierarchical chart, a plus sign, and speech bubbles. In the center of the network is a white square box containing the text 'CCM' in large blue letters, and below it, 'Comité Communications Marketing' in smaller blue letters.

**CCM**  
Comité  
Communications  
Marketing

# En 2022, les membres du Comité Communication Marketing (CCM) se sont réunis à trois reprises afin de discuter de l'évolution de leur plan d'actions et du respect des prévisions budgétaires allouées aux communications et aux événements.

Le CCM a la charge de faire vivre la culture de l'AQEI auprès de ses membres, de continuer de les informer sur l'ensemble des activités et services de l'AQEI, et de faire connaître l'association auprès des acteurs du domaine du génie civil et de la signalisation, partout au Québec.

C'est à la fin de l'année 2022 que l'AQEI a ajouté le design graphique aux responsabilités du CCM, ce qui permet une plus grande compréhension des enjeux de l'association, tout en assurant une flexibilité et réactivité appréciables.

Tout au long de 2022, le CCM a misé sur le rayonnement extérieur de l'association par l'entremise de ses événements et l'ensemble de ses communications.



## EN 2022, ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU CCM

### PRÉSIDENTE

**Isabelle Proulx**  
Proulx Communications Inc.

### VICE-PRÉSIDENT (CE)

**Michel Nadeau**  
IPEX Inc.

### MEMBRE D'OFFICE

**Frédéric Cliche**  
Action Progex Inc.

### MEMBRES

**Charles Audet**  
Réal Huot Inc.

**Éric Longpré**  
ADS Canada  
(Hancor of Canada inc)

### Frédéric Bois

EJ Canada, ULC

### Julie Asselin

Texel Matériaux Techniques Inc.

### Marie-Josée St-Onge

AKT Formation Inc.

### Marilyne Vallières

Signalisation de Ville

### Pier-Hugues Gravel

Trottoir Joliette Inc.

### Yan Johnson

Bibby Ste-Croix,  
Canada Pipe Company ULC

### Yannick Marois

Fiscal VL-Odotrack

### Jean-François Baril

Soleno inc.

### AQEI

#### Christina Valdez

Chargée de projets événements

#### Hélène Desrosiers

Chargée de projets communications et graphiste sénior

#### Caroline Amireault

Avocate et directrice générale





L'AQEI a tenu son 13e Congrès annuel du **mercredi 31 mars au vendredi 1er avril 2022** au Fairmont Le Château Montebello.

Sous le thème rassembleur **DE VRAIES RETROUVAILLES**, l'AQEI était heureuse de retrouver ses membres en présentiel. Le congrès a permis la présentation de projets d'envergures et le partage des meilleures pratiques de gens d'affaires reconnus au Québec. Et encore une fois cette année, l'AQEI a pu compter sur le partenariat majeur de Soleno inc.



**Mot d'ouverture officiel du Congrès**  
**François Legault**  
 Premier ministre du Québec



Que ce soit pour les conférences, le réseautage ou simplement se retrouver, les festivités se sont déroulées dans le grand plaisir des retrouvailles.



**Bâtir ensemble le Québec énergétique de demain**  
 Éric Fillion, HQ



**L'entrepreneuriat humain**  
 Danièle Henkel



**Le rôle incontournable de l'AMP en matière de surveillance des marchés publics**  
 Nathaly Marcoux, AMP



**Bilan du projet pilote contre les retards de paiement**  
 Robert Villeneuve, SCT

UN MERCI TOUT SPÉCIAL  
 À NOTRE PARTENAIRE  
 MAJEUR



Une DG bien  
 heureuse de retrouver  
 tous ses membres



**Pré-Construction 4.0: Le début d'une collaboration numérique.** / Alain Beaumier (EBC inc.)



**Power Road: la première route à énergie positive.** / Serge Lefebvre (Eurovia Qc Const. inc.)



**Déconstruction du point Champlain d'origine.** / Antoine Audouynaud (Pomerleau inc.)

**Au-delà des conférences, l'AQEI a tenu à souligner l'implication de ses membres.**



Caroline Amireault (avocate et directrice générale de l'AQEI), Sonia Couture (Loiselle inc.), récipiendaire en 2021, Matthieu Collin (Groupe Signalisation), récipiendaire en 2022, Audrey Fournier (Chargée de projet SST et Signalisation de l'AQEI)



**Alain Poirier**  
Président de Soleno inc.



Frédéric Cliche (prés. du CA de l'AQEI), remettant le prix à Jean-François Guindon (administrateur) pour son implication au sein du CA depuis 10 ans.



Frédéric Cliche (prés. du CA de l'AQEI), Steve Bastien, président sortant et membre honoraire de l'AQEI, Caroline Amireault (avocate et directrice générale de l'AQEI)



**MEMBRES 25 ANS :** Jean-Yves Grand (Toromont Cat-Qc), Caroline Amireault (avocate et directrice générale de l'AQEI), Alain Bédard (Équipement SMS inc.)



**Gérer votre business comme un club champion**  
Ray Lalonde



**MEMBRES 10 ANS :** Marc-Antoine Leclerc (Entreprises Claude Chagnon), Serge Perreault (Systèmes Urbains), Simon Poirier (NMP Golf), Julie Asselin (Texel Matériaux Techniques) et Caroline Amireault (avocate et directrice générale de l'AQEI).



C'est le lundi 22 août 2022, par une superbe journée d'été, qu'a eu lieu le 20e de l'Omnium Jean-Pierre-Rivest au superbe Club de golf Laval-sur-le-Lac.

Plus de 245 joueurs s'étaient donné rendez-vous pour arpenter les superbes verts du club de golf. Tout au long des deux parcours, nos invités ont pris part à plusieurs dégustations et ont pu se rafraîchir.

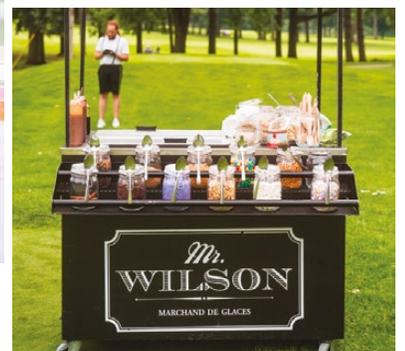
Un merci tout spécial au partenaire majeur **Brandt** de cet omnium ainsi qu'à tous les autres partenaires.



Frédéric Cliche (président du Conseil d'administration de l'AQEI) et Caroline Amireault (avocate et directrice générale de l'AQEI), entourés de plusieurs représentants de Brandt, partenaire majeur de cet Omnium.



Après les consignes d'usage, c'est un départ au trou #1 avec le traditionnel CHAMPAGNE !!!



UN MERCI TOUT SPÉCIAL  
À NOTRE PARTENAIRE MAJEUR





Notre Grande Soirée Annuelle, tant attendue des membres, s'est déroulée le jeudi 22 octobre 2022 dans un décor enchanteur. Ce sont près de 450 personnes qui se sont réunies pour réseauter et profiter d'une très agréable soirée.

De l'extérieur, les invités ne pouvaient pas s'attendre à une salle aussi grandiose et magnifique. Ce fut assurément l'un des clous de la soirée !



**Frédéric Cliche**, président du Conseil d'administration de l'AQEI et **Caroline Amireault** (avocate et directrice générale de l'AQEI), entourés de plusieurs représentants de ADS Canada, partenaire majeur de la Grande Soirée Annuelle de l'AQEI !



Quelques membres de la permanence de l'AQEI, tout sourire à l'arrivée des invités. De gauche à droite : **Nadia, Anabel, Audrey** et **Nathalie**

UN MERCI TOUT SPÉCIAL  
À NOTRE PARTENAIRE MAJEUR \_\_\_\_\_





# Construction d'un nouveau pont de l'île d'Orléans: le début d'un grand projet

28 AVRIL 2022

Monsieur Frédéric Pellerin, directeur général des grands projets routiers de la région métropolitaine de Québec a présenté ce magnifique projet et par la suite, a participé à un échange économique animé par monsieur Jean-Philippe Brosseau, vice-président de pratique, études économiques et planification financière, au sein de la pratique Conseil en management chez RCGT.

Localisé dans un site exceptionnel, le projet de construction d'un nouveau pont à haubans pour relier l'île d'Orléans à la rive nord du fleuve Saint-Laurent, mené par le ministère des Transports, a été conçu pour favoriser la mobilité active et sécuritaire des usagers. En plus d'offrir une vue unique sur Québec, ce pont constituera l'un des plus importants chantiers signature du Ministère. Un projet qui laissera sa marque pour les décennies à venir.



**Frédéric Pellerin**  
Directeur général des grands projets routiers de la région métropolitaine de Québec (MTQ)

**Jean-Philippe Brosseau**  
Vice-président de pratique Études économiques et planification financière, Conseil en management chez RCGT

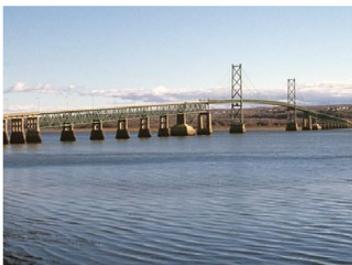
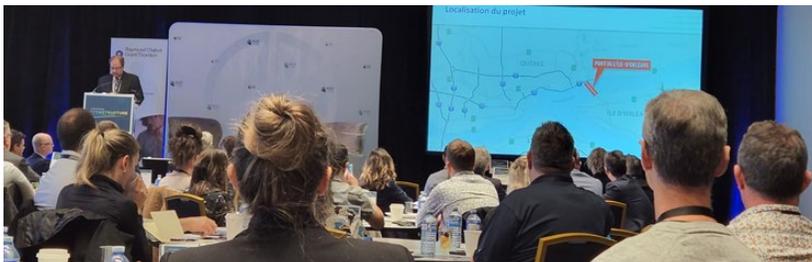
**Caroline Amireault**  
Avocate et directrice générale AQEI

**Frédéric Cliche**  
président du Conseil d'administration de l'AQEI

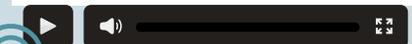
VOUS AIMERIEZ VOIR  
OU REVOIR CETTE CONFÉRENCE ?



2022 | Construction du nouveau pont de l'île d'Orléans



MERCI À NOTRE PARTENAIRE MAJEUR





# L'expansion du port de Montréal à Contrecoeur: un atout économique pour tous!

21 SEPTEMBRE 2022

Monsieur Paul Bird, vice-président Contrecoeur, Administration portuaire de Montréal a présenté ce gigantesque projet fluvial et, par la suite, a participé à un échange économique animé par Madame Guylaine Dallaire, CPA, MFisc, Associée en fiscalité, taxes à la consommation chez RCGT.

Le nouveau terminal à conteneurs de Contrecoeur, dont la construction doit débiter à la fin 2023, sera un atout majeur pour les chaînes logistiques et pour soutenir les importateurs et les exportateurs québécois et canadiens. Plus grand projet d'expansion de l'histoire du Port de Montréal, il contribuera au développement économique du Grand Montréal, du Québec et du Canada tant durant sa construction qu'une fois en exploitation. Cette conférence a fait le point sur le statut du projet et sur son processus d'approvisionnement.

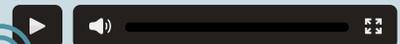


- Paul Bird**  
Vice-président Contrecoeur, Administration portuaire de Montréal
- Guylaine Dallaire**  
CPA, MFisc, Associée en fiscalité, taxes à la consommation chez RCGT
- Maud Allaire**  
Mairesse de la Ville de Contrecoeur
- Caroline Amireault**  
Avocate et directrice générale AQEI
- Frédéric Cliche**  
président du Conseil d'administration de l'AQEI

VOUS AIMERIEZ VOIR  
OU REVOIR CETTE CONFÉRENCE ?



2022 | L'expansion du Port de Montréal à Contrecoeur : un atout économique pour tous!



MERCI À NOTRE PARTENAIRE MAJEUR



CONFÉRENCE  
**INFRASTRUCTURE**  
INNOVATION • ÉCONOMIE • GESTION

**PROLONGEMENT DE LA LIGNE BLEUE :**  
CHANGER LE VISAGE DE LA MOBILITÉ DANS L'EST DE MONTRÉAL

Conférence suivie d'un  
**5<sup>e</sup> a7**

**AQEI**  
Association Québécoise  
des Entrepreneurs en  
Infrastructure

PARTENAIRE MAJEUR  
**Raymond Chabot  
Grant Thornton**

**17 NOVEMBRE 2022**  
HÔTEL MORTAGNE / BOUCHERVILLE  
15H À 19H



# Prolongement de la ligne bleue :

## Changer le visage de la mobilité dans l'Est de Montréal

17 NOVEMBRE 2022

Madame Maha Clour, directrice principale du Bureau de projets – Prolongements et grands projets métro, à la Société de transport de Montréal (STM) a présenté ce tant attendu projet pour l'Est de Montréal et, par la suite, a participé à un échange économique animé par monsieur Nicolas Plante, associé responsable de l'équipe de Conseil en management et responsable de la pratique de la performance financière chez RCGT

Par cette conférence les participants ont pu en apprendre davantage sur le prolongement de la ligne bleue du Métro de Montréal qui représente un projet majeur de plus de 6 G \$ et pour lequel, des travaux préparatoires sont déjà en réalisation. Le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal s'étale sur plus de six kilomètres et vise l'ajout de 5 nouvelles stations universellement accessibles, entre la station Saint-Michel et l'autoroute 25, dans le secteur Anjou.



**Frédéric Cliche**  
Président du Conseil d'administration AQEI

**Nicolas Plante**  
Associé responsable de l'équipe de Conseil en management et responsable de la pratique de la performance financière chez RCGT

**Caroline Amireault**  
Avocate et directrice générale AQEI

**Maha Clour**  
Directrice principale du Bureau de projets – Prolongements et grands projets métro, à la Société de transport de Montréal (STM)

**Me Philippe Garside**  
Chef de division de l'approvisionnement

**David Chartier**  
Directeur de projets principal, volet infrastructures



MERCI À NOTRE PARTENAIRE MAJEUR



VOUS AIMERIEZ VOIR  
OU REVOIR CETTE CONFÉRENCE ?

**EN CONTINU**

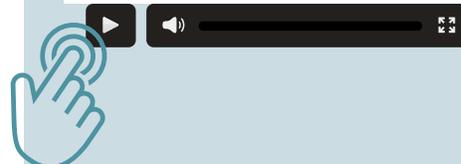
CONFÉRENCE  
**INFRASTRUCTURE**  
INNOVATION • ÉCONOMIE • GESTION

**PROLONGEMENT DE LA LIGNE BLEUE :**  
CHANGER LE VISAGE DE LA MOBILITÉ DANS L'EST DE MONTRÉAL

**AQEI** HÔTEL MORTAGNE / BOUCHERVILLE 15H À 19H  
www.aqeicc.com

PARTENAIRE MAJEUR  
**Raymond Chabot  
Grant Thornton**

2022 | Prolongement de la ligne bleue : changer le visage de la mobilité dans l'Est de Montréal



# Outils de communication

Suivez les actualités de l'AQEI

 [aqei.cc](http://aqei.cc)





 **10 000**  
visiteurs uniques

 **32 000**  
pages vues



 **2 770**



 **240**



 **700** abonnés

Abonnez-vous !  
[info@aqei.cc](mailto:info@aqei.cc)



 **15** envois **en 2022**



## 3 février 2022

C'est en novembre 2021 que les membres AQEI ont reçu des notifications bien spéciales pour les inciter à participer au LANCEMENT DES ACTIVITÉS AQEI 2022. Ce lancement qui, au départ, devait être en présentiel, s'est tenu le 3 février 2022, en mode virtuel.

L'AQEI remercie Proulx Communications qui a agi à titre de partenaire majeur de cet événement



## 17 novembre 2022

C'est le 17 novembre 2022, devant près d'une centaine de personnes, que l'AQEI a procédé au LANCEMENT DE SES ACTIVITÉS 2022. De cette façon, les membres ont pu noter

plusieurs dates à leurs agendas afin de s'assurer de leur disponibilité et leur participation.





C'est le **17 novembre 2022**, devant près d'une centaine de personnes, que l'AQEI a procédé au dévoilement de son tout nouveau SITE WEB. Plus convivial, plus moderne et surtout plus intuitif, le nouveau site de l'AQEI permet aux membres d'y retrouver une multitude de documents et informations.

Sur le nouveau site Web, on vous invite notamment à visiter la section **PUBLICATIONS**.



Le **10 février 2022**, l'AQEI lançait son COUP D'ENVOI DES PARTENARIATS AQEI 2022 pour permettre à ses membres de connaître les opportunités de partenariats possibles tout au long de l'année 2022.



Fort du COUP D'ENVOI de février 2022 et à l'écoute de ses membres, le COUP D'ENVOI DES PARTENARIATS AQEI 2023 a eu lieu en **novembre 2022** afin de permettre aux membres une meilleure organisation financière de leurs partenariats pour l'année à venir.

De plus, afin de faciliter la consultation de tous les partenariats possibles, un tout NOUVEAU livret des visibilitées et partenariats a été mis en ligne. Outil des plus pratiques, ce Livret se retrouve à plusieurs endroits sur le site Web de l'AQEI.

# RAPPORT *annuel*

20  
22



**RECONNUE**  
RBQ • CMMTQ • CMEQ

Organisme  
dispensateur

Téléphone: 514 324-AQEI (2734)  
Sans frais: + 1 888 434-2734  
Télécopieur: 514 324-3334

6965, rue Jean-Talon Est,  
Montréal (QC) H1S 1N2

[aqei.cc](http://aqei.cc)

